

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 15 janvier 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: HARBOUR 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: HARBOUR 1243

Rédaction: HARBOUR 3679

Gérant: HARBOUR 4897

Experts et tribunaux

Une réforme dont tous remercieront qui la fera

Devant un tribunal de notre province. Un pauvre diable plaide avec une importante compagnie de transport. Il prétend avoir été blessé dans un accident qui l'a rendu partiellement invalide. Il réclame une indemnité, se fondant sur le témoignage de ses médecins. Ceux-ci viennent de déposer. L'homme souffre de hernie double, disent-ils, il n'a plus sa vigueur d'avant l'accident. L'avocat de la défenderesse produit à son tour des médecins. Ils ont examiné le demandeur. Il n'a pas de hernie. Sa réclamation est mal fondée.

Le magistrat qui entend la cause interroge de part et d'autres les médecins. Ceux-ci affirment un fait: le demandeur souffre d'un mal certain. Ceux-là nient son infirmité: il n'a rien. Les uns et les autres s'ennervent dans leurs dires. Le tribunal ne sait qui croire, des deux camps d'experts, les uns payés par le demandeur, les autres par la défenderesse. Et le public présent au procès se dit: "Ces médecins, ils parlent pour qui les paie; mais où est la vérité?" Elle est quelque part; comment la découvrir? Voilà ce qui rend le magistrat perplexe et incertaine la justice.

Pareil cas est d'occurrence fréquente, sous le régime d'experts que nous avons, — que ce soit une cause où paraissent tantôt des médecins, tantôt des ingénieurs, tantôt des experts en écriture, tantôt des aliénistes, tantôt des arpenteurs. Plus il défile de spécialistes assignés par les camps adversaires et moins leurs dépositions ont de force. Elles s'annulent, tant elles se contredisent. Qui ne se rappelle ce procès pour meurtre où cinq aliénistes vinrent jurer que l'accusé était irresponsable, tandis que, d'autre part, cinq concluaient à son entière responsabilité? Ce n'est pas lui qui fit figure de fou...

Il y a des années que pareil régime dure, des années que tous les corps de professions demandent l'un après l'autre une réforme en ce sens, des années qu'elle tarde. Pendant ce temps l'administration et le prestige de la justice en souffrent; les professions voient leur réputation minée; les querelles et les réflexions malicieuses des justiciables se multiplient. Les experts sont de plus en plus déconsidérés. Et cela se comprend: le peuple les regarde comme des salariés qui jurent pour quiconque les engage — tel ce témoin banal des Plaideurs de Racine — et n'ont guère le souci de la vérité. Les magistrats, eux, sont appelés à démêler du mieux qu'ils peuvent, avec les rares éclaircissements qu'ils réussissent à tirer de propos nettement contradictoires sur des théories et des faits qu'il leur est impossible de constater ou d'étudier à fond, des causes souvent grosses de conséquences et à rendre des arrêts motivés qui feront jurisprudence, s'ils ne sont infirmés en appel.

Il existe en France, dans maints autres pays, des corps d'experts jurés attachés aux tribunaux et qui, sur plusieurs points, sont consultés par les juges, leur rendent de grands services, leur fournissent un fil conducteur quand il s'agit de questions de médecine, de génie civil, de commerce, d'ordre technique, etc. Le magistrat n'est pas ici plus omniscient qu'en France. Et nos prétendus experts, ici, sont assignés par telle ou telle partie. Ce sont des témoins; comme tels, il s'en trouve souvent de partiaux. Ils servent qui les retient. Imagine-t-on en effet qu'une compagnie d'assurances contre les accidents fera paraître à titre de témoin un médecin qu'elle aura consulté et qui lui aura donné tout, lui aura conseillé de régler une réclamation qu'elle veut contester, pour une raison ou une autre? Elle en trouvera de plus accommodants et qui la serviront. L'autre partie se protégera de façon analogue. Ces experts ne sont au vrai que des sortes d'avocats déguisés des gens qui les font entendre. Aussi le nombre de médecins, d'ingénieurs, de spécialistes, de techniciens consciencieux qui refusent de paraître devant les tribunaux, sous le régime présent, est de plus en plus grand. Ils ne veulent pas risquer dans une bagarre judiciaire la réputation d'honnêteté et d'intégrité qu'ils ont acquise par une longue pratique de leur profession; on ne saurait les blâmer de se protéger, en écartant les propositions des gens qui les recherchent dans leurs procès.

Autre chose ce serait si les tribunaux, dans une cause où il se débat des points d'ordre technique, étaient assistés directement d'experts qui aviseraient le juge, au lieu de paraître pour telle ou telle partie. Ils ne représenteraient personne, que la justice. L'Etat les paierait et non les plaideurs. Le tribunal solliciterait leur avis. S'il y en avait deux et qu'ils ne s'entendissent point, leur différend ne serait point public, ils consulteraient un troisième expert qui les départagerait. Les professions ne subiraient plus le préjudice dont elles souffrent, quand ceux qui les pratiquent s'opposent ouvertement sur un fait même, expriment là-dessus des théories contradictoires, s'échauffent, se traitent mutuellement d'ignares. Et surtout l'administré saurait où il en est, les magistrats aussi, la justice serait mieux éclairée et donc davantage la justice.

On ne comprend guère comment il se fait que pareille réforme, dont tous les esprits éclairés admettent, de toutes parts, la nécessité, ne soit pas encore du domaine accompli. Qui nous la donnera? Ce devrait être le procureur général de la province. M. Taschereau, mieux que personne peut-être, — vu sa longue expérience des tribunaux, — sait qu'elle s'impose. Souhaitons qu'il l'exécute, — quand ce serait à la veille des élections. Ce serait de sa part louable et excellente initiative.

Georges PELLETIER

Et ainsi de suite.

Mais n'est-ce pas une peinture exacte de l'atmosphère musicale?

Voilà pourtant ce que, par leurs cris de putois, veulent sauver les partisans de la radio libre. Evidemment leur intérêt les dispense de s'occuper de celui des programmes. Et le pauvre contribuable qui paie son droit d'écoute reçoit un scorpion pour le prix du pain.

Le grand argument des adversaires de l'étatisation de la radio, c'est que l'étatisation de la grande presse entraînerait fatalement, comment cet argument peut-il émouvoir des gens qui voient clair ou qui entendent clair?

Autant menacer de la baleine Jonas quand il est déjà dans le ventre d'icelle.

J'en tiens pour l'étatisation de la radio et la désétatisation de la presse avec ou sans majuscule.

Une franche étatisation de la radio, qui mettrait en garde tous les usagers, qui leur ferait dresser les oreilles et en ferait autant de surveillants du gouvernement, serait bien moins dangereuse que la pénétration de l'Etat dans les colonnes de rédaction des journaux en passant soit par les colonnes d'annonces, soit par les colonnes de publicité déguisées, soit encore par la location de postes d'émission. Celle-ci peut rapporter jusqu'à \$7,500 par année, comme on l'a vu récemment. Défions-nous de la vertu de ces demoiselles de la presse qui ont si peur d'être prostituées ou de se prostituer. Demandez-leur de produire leur watermann. C'est plus prudent.

Pour l'heure, il n'existe pas le moindre contrôle de l'air et ce contrôle est nécessaire, cette police est indispensable. Tel est l'avis des hautes autorités morales qui ont donné leur approbation au groupe de citoyens consciencieux et courageux désireux d'amener l'étatisation de la radio.

Ce contrôle manque particulièrement du point de vue moral. Les clubs et clubs et tous les autres établissements où l'on danse devraient être autorisés à solliciter les auditeurs qui sont tranquilles chez soi, à faire miroiter aux yeux de la Madame Bonary qui s'ennuie au logis et des jeunes gens les splendeurs du dancing, comme on dit en français élégant.

Quel dossier il serait facile de dresser à ce sujet! Par ailleurs, il n'y a pas de contrôle du point de vue de la qualité des programmes, pas de sécurité pour les auditeurs. On peut les tromper impunément. Un petit trait à ce sujet. Un professeur de français donne des leçons à la radio à ses auditeurs anglais. Il est anglais évidemment. L'autre soir, il apprenait à ses auditeurs à prononcer le mot *cuillère* qui n'est pas facile à prononcer. Lui-même s'en était assez bien, mais, soudain, il joint au mot l'article: *La cuillère*... le *cuillère* à thé. Sa connaissance des genres n'est pas précise. (Je n'ai pas entendu cette leçon, mais plusieurs personnes m'en ont parlé.)

Devrait-on laisser ainsi répandre un enseignement erroné chez nos compatriotes anglais qui veulent apprendre le français? Ce n'est qu'un détail; mais au moins disons-mes. Et, soit dit en passant, les institutions anglaises qui ne veulent pas d'un Canadien comme professeur, ne perdent pas toujours au change. Le Québec French *club* bien éminent, à Montréal, s'il n'est pas toujours tiré à quatre épingles, il ne se trompe tout de même pas de genre et sait distinguer le féminin du masculin autant qu'un homme d'une femme. Ces erreurs grossières ne peuvent qu'inquiéter sur la science de celui qui les commet. Nos pauvres compatriotes anglais, en outre leur défiance, vont se faire tromper ailleurs. Le Toronto French des annonces et des circulaires est né d'un sténographe desirant non seulement de nous plaire, mais de nous apprendre à mieux parler notre langue. La table de l'ours et de l'amateur des jardins n'est pas près de perdre de l'actualité.

Et nous voilà entraînés loin du sujet; mais qu'il n'y parait, cependant, puisque en exposant l'un des méfaits de la radio actuelle nous continuons d'en faire le procès.

Paul ANGER

L'Encyclique sur le Mariage

UNE OFFRE SPECIALE A CEUX QUI VEULENT FAIRE DE LA PROPAGANDE

Nous ne nous étions point trompés en comptant que l'Encyclique sur le Mariage pourrait se répandre à profusion.

Les deux premières annonces que nous avons faites de notre édition populaire nous ont valu des commandes pour au delà d'un millier d'exemplaires déjà.

On trouvera dans l'une de nos pages intérieures aujourd'hui les conditions générales de la publication, le prix par quantités, etc. Mais nous désirons faire à ceux qui peuvent acheter de grandes quantités une proposition spéciale. Jusqu'à nouvel ordre donc, pour toute quantité de mille et plus — et sans frais spéciaux — nous insérerons sur la couverture de la brochure, si on le désire, une phrase de ce genre: Avec les hommages de...

Rappelons à nos amis des Etats-Unis qu'ils sont, pour toutes ces commandes, sur le même pied que ceux du Canada: ils n'ont à payer que les frais ordinaires d'expédition.

L'Aide aux étrangers

Une partie des oeuvres de la Maison Ignace Bourget — Le Refuge de l'Aide à la Femme reçoit un triste cas de misère — Cinq enfants abandonnés par la mère et par le père

L'Aide aux Familles Etrangères, c'est l'une des sections de la Maison Ignace Bourget dont nous avons le moins parlé jusqu'ici. Elle n'en est pas moins active.

Née pendant l'avant dernière semaine de décembre, dès la veille de Noël elle pouvait, grâce à la générosité d'un particulier qui tout en gardant l'anonymat tenait à ce que son geste servît d'exemple, distribuer une somme de \$1,000 aux curés catholiques des plus pauvres colonies d'étrangers de la ville de Montréal.

Cet argent, bien entendu, ne devait pas servir au secours des seuls nécessiteux catholiques mais de n'importe quelle famille d'origine étrangère, sans qu'il soit question de religion. La misère n'est-elle pas toujours pitoyable? L'Eglise est catholique, c'est-à-dire universelle. Tous les hommes sont ses enfants, les uns qui lui sont soumis, les autres pas. Ces derniers n'en sont pas moins ses enfants et sa sollicitude miséricordieuse ne peut les oublier.

La Maison Ignace Bourget ayant obtenu le privilège insigne de se mettre sous les auspices de la St-Vincent-de-Paul, sa section de l'Aide aux Familles Etrangères tient à peu près le rôle d'une conférence mais d'une conférence qui serait un ministère des Affaires Etrangères.

Hier soir, l'Aide aux Familles Etrangères a reçu sa part de vêtements donnés par le ministère fédéral de la Défense Nationale et distribués par la Croix-Rouge aux diverses institutions de charité.

Depuis douze ans que la guerre est finie, ces vêtements étaient restés dans les magasins militaires. Ils devaient servir à l'équipement des conscrits qui eussent été appelés sous les armes si l'armistice n'avait pas été signé. Le 11 novembre 1918, c'était la fin d'un sens économique du mot, une richesse accumulée dans un but de destruction. Les circonstances veulent qu'elle soit employée à des fins de charité.

En somme, ça n'est qu'une juste rétrocession. Tout le peuple canadien a souffert de la sottise, de la stupidité de la guerre. Il n'est que juste que ceux des gens vivant au Canada, qui subissent le plus durement les tristes conséquences de la guerre soient secourus à même les approvisionnements militaires. Le ministère de la Défense Nationale a donc décidé de distribuer, par tout le Canada un stock de 22,000 sous-vêtements; de 24,000 chemises; de 18,000 chemises de flanelle; de 42,000 paires de chaussettes, etc., etc. Cela se fait par l'entremise de la Croix-Rouge.

D'après une nouvelle publiée dans le *Montreal Daily Star* du 22 décembre, le ministère de la Défense Nationale faisait à ce sujet la déclaration suivante: On ne trouve à utiliser que très lentement, à mesure que l'occasion s'en présente, ce stock surabondant (surplus stock) de vêtements; et comme il y a maintenant douze ans que la guerre est finie, il n'est pas seulement difficile mais coûteux d'empêcher qu'il ne se détériore. On considère par conséquent que, dans les circonstances actuelles, le bien-être public exige que ces vêtements soient distribués à ceux qui en ont besoin.

Le ministère de la Défense Nationale — les mots ont parfois un sens propre — fait un beau geste en distribuant le trop-plein de ses magasins. Le trop-plein, cela veut dire que l'on ne garde que ce qu'il faut pour entretenir une garnison qui pourrait maintenir l'ordre en cas de troubles.

Notre petit monde militaire se civilise, dans le sens de faire oeuvre sociale, au lieu de devenir militaire, ce qui n'a jamais été heureux. Le cas chez nous, nous ne le voyons qu'en disant, cela nous a fait du bien, sous un régime libéral comme sous un régime conservateur, d'avoir été à Genève. D'abord cette capitale n'est plus celle du protestantisme mais celle de la paix.

Emile BENOIST

Bloc-notes

Sénateur?

On parlait généralement d'accord sur ce point que la minorité catholique de la Saskatchewan devrait avoir un représentant au Sénat. Mais qui sera ce représentant et auquel des groupes minoritaires appartiendra-t-il?

Les journaux de l'Ouest nous rapportent à ce propos un fait intéressant. Le président de l'Association des Catholic School Trustees, qui se compose en majorité d'Allemands, et le président de l'Association des commissaires d'écoles ukrainiens auraient fait savoir à qui de droit qu'ils sont l'un et l'autre en faveur d'une candidature canadienne-française. D'un autre côté, on nous affirme que nos compatriotes de la-bas s'accordent à recommander la candidature de M. Marcotte, avocat, qui faillit, paraît-il, être nommé sénateur au temps du régime Meighen et a de longs états de service dans le parti conservateur. (Il se passera probablement encore quelques années avant que le ministère fédéral consente à désigner un sénateur qui n'appartienne point à son parti.)

Un exemple

Nous parlions l'autre jour de décentralisation intellectuelle, de la nécessité de créer ou de développer, à travers toute la province, le plus de foyers intellectuels possible. Aujourd'hui s'inaugure à Saint-Jérôme une série de conférences qui démontre à la fois la possibilité de la chose et sa fécondité. Nous entendons parler des conférences régulières, avec illustrations, sur l'histoire de la musique dont M. Frédéric Pelletier a plus d'une fois entretenu les lecteurs de la Vie musicale.

Ce qui s'est fait à Saint-Jérôme — et avec succès, puisque l'on recommence — ne peut-il, sous telle ou telle forme qui conviendrait particulièrement aux ressources et aux besoins locaux — se faire ailleurs?

A Québec

Sept cents municipalités dégrevées d'une dette de 17 millions et demi

La masse des contribuables la paiera dans l'ensemble — Un projet de loi ministériel à propos du coût des routes — Discours de MM. Perrault, Houde, Duplessis, Fisher, etc.

LA GAUCHE CRITIQUE LE PROJET AVANT DE L'ADOPTER

(Par Alexis GAGNON)

Québec, 15. — La Chambre des députés, à consécration d'après-midi, hier, a se balader sur les routes du gouvernement. M. Perrault a fait voter en seconde lecture la loi de voirie qui dégreve 700 municipalités d'une somme globale de \$17,640,701, qu'elles étaient appelées à payer d'ici une vingtaine d'années.

L'opposition a mené rondement le bal et M. Perrault, ministre de la voirie, a trotté sur ses routes à assez vive allure parfois. Il s'est joliment défendu cependant et avec brio. M. Perrault est l'un des plus habiles "débaters" du gouvernement.

L'opposition a reproché au gouvernement d'avoir attendu trop longtemps, d'avoir laissé ruiner les municipalités et les agriculteurs, avant de songer à les aider. Mais le reproche le plus catégorique est celui d'avoir laissé les municipalités qui ont construit des routes depuis 1912, et qui ont payé depuis lors sans interruption, sur le même pied que les municipalités qui n'ont construit leurs routes qu'en 1921.

Remise de \$17,640,701 à 700 municipalités

Au début de la séance de nombreux bills ont été présentés en première lecture, puis la Chambre s'est formée en comité plénier, à la demande de M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie, pour étudier un bill pour modifier la loi de voirie afin de diminuer de 2% à 1% le versement annuel pour la remise de la dette de voirie contractée de 1912 au 30 juin 1930, en vertu de la loi des bons chemins. Cette loi stipule que du 1er décembre 1931, la dette qui reste à acquitter par les municipalités sur les emprunts négociés en vertu de la loi des bons chemins soit \$17,640,701, est complètement remise aux municipalités débitrices du gouvernement.

Ce qui signifie que 700 municipalités n'auront pas à payer \$17,640,701 qu'elles doivent rembourser actuellement au gouvernement. Chaque municipalité devait rembourser 2% de la dette contractée pendant 40 ans, à partir de la date de l'emprunt. Les sommes empruntées en vertu de la loi des bons chemins de 1912 au 30 juin 1930, se chiffrent à \$30,187,027.28.

Les intérêts payés par les municipalités intéressées, du 1er décembre 1913 au 31 décembre 1930, se chiffrent à \$7,063,521.81. Les intérêts annuels à 2% se chiffrent à \$1,413,742.36.

En 1922, le gouvernement a décidé de prendre à sa charge la construction et l'entretien des grandes routes nationales qui jusque là étaient construites en vertu de la loi des bons chemins de 1912. Il a donc cessé de prêter aux municipalités et la loi a cessé de fonctionner pour la construction des grandes routes nouvelles.

Pour les autres chemins moins ou peu importants, le gouvernement a établi un système de contribution ou octroi de 50% du coût des chemins, système qui avait été plus ou moins en usage avant et depuis 1912 pour les chemins de paroisse, etc.

En 1927, le gouvernement a pris (Suite à la page 2)

En Louisiane

ON PART COMME ON VEUT ET L'ON REVIENT COMME ON VEUT

Nous avons rappelé déjà, nous publions assez souvent en annonce les grandes lignes de notre voyage en Louisiane: départ le 12 avril, aller par Chicago, Saint-Louis, Fort de Chartres, Matchez, visite de la Louisiane, particulièrement de l'Acadie louisianaise, retour par le Golfe de Mexique et l'Atlantique, avec arrivée à Montréal le 28.

Ceci, après de longues et nombreuses études, a été combiné de façon à donner le maximum d'intérêt avec le minimum de fatigue: le trajet en chemin de fer sera suivi de la visite en autobus de la Louisiane, puis d'un voyage par mer reposant et ininterrompu. Nous avons été heureux de pouvoir éviter au gros des voyageurs le surcroît de fatigue que comporterait un voyage aller et retour en chemin de fer.

Mais il peut y avoir, il y a sûrement des gens à qui, pour une raison ou pour une autre, notre programme entier ne convient pas. Que ceux-là sachent bien que notre Service des Voyages établira pour eux toutes les combinaisons utiles: on n'a qu'à se mettre en relations avec lui.

En bref, on part d'où l'on veut et l'on revient comme l'on veut. Nous avons des gens qui sont en Floride et veulent nous rejoindre en Louisiane; nous en avons qui sont déjà rendus en Louisiane et veulent faire avec nous le voyage de retour; nous en avons d'autres qui, partant avec nous, veulent revenir par le canal de Panama et la Californie; à tous le Service des Voyages fournira renseignements et billets nécessaires.

Le Service des Voyages est d'ailleurs prêt à promener ses clients dans le monde entier. On sera bien de ne pas l'oublier.

O. H.

La session de Québec

(Suite de la 1ère page)

à sa charge l'entretien des chemins améliorés de toute la province.

En prévision d'élections

M. Vautrin lit le premier article de la loi et M. William Tremblay, député de Maisonneuve, demande si la loi est faite pour aider les cultivateurs ou pour l'approche des élections.

M. Perrault explique le but de la loi qui est de réduire à 1%, pour l'année prochaine, le remboursement des municipalités intéressées, en vertu de la Loi des bons chemins de 1912, puis de libérer complètement lesdites municipalités en 1932. Le gouvernement remet ainsi auxdites municipalités une somme de \$17,640,701.

M. DUPLISSIS

M. Duplessis demande pourquoi le gouvernement n'a pas jugé à propos d'accorder cette remise de plusieurs millions aux agriculteurs. Le gouvernement prétend qu'il n'en avait pas les moyens. Mais alors comment s'arrange-t-il avec ses prétendus surplus de plusieurs millions? Est-ce que ces surplus étaient fictifs, si le gouvernement ne pouvait les appliquer à réduire les obligations de voirie des municipalités? Et cependant c'était le temps d'accorder cette diminution de charges aux cultivateurs, alors que l'agriculture allait au désastre, ainsi que M. Perron, ministre de l'Agriculture, le déclarait sans ambages. Et pourtant l'agriculture, à entendre le premier ministre et ses collègues, est le fondement de l'ordre social, le grand et ultime espoir de la race et du pays. Or le gouvernement par ses taxes de voirie a acculé le cultivateur à la ruine et à la banqueroute. La voirie a été trop coûteuse et on a induit les municipalités dans de grosses dépenses. Les ingénieurs du département affirmaient aux municipalités que tel travail allait coûter \$30,000, mais trop souvent les calculs étaient faux et les municipalités devaient déboursier \$100,000.

C'est grâce à l'inertie du département et aux mauvais calculs de ses employés que de nombreuses municipalités se sont mises dans de difficiles inextricables. Le gouvernement avait au moins le devoir de réparer ses erreurs en aidant les municipalités plus tôt, quand il était temps, et en aidant aussi les pionniers qui ont construit les premiers chemins et qu'on ne veut pas rembourser.

Ça presse!

M. Perrault riposte que la voirie n'a pas acculé les cultivateurs à la faillite. La preuve, dit-il, c'est que la dette de voirie représente environ 50 cents par tête de population. La prétendue crise agricole n'est pas ce que prétend l'opposition. Car c'est avant tout une crise mondiale. M. Bennett vient de le dire récemment. Il devait tout régler, mais il n'a encore rien réglé.

M. Houde — Le peuple l'a entendu et il l'a élu.

M. Perrault — Oui, mais il le regrette.

M. Houde — Allez dire ça aux électeurs, vous allez voir ce qu'on va vous répondre. Allez-y le plus vite possible, ajoute M. Houde, narquois. Plus vite que ça, ça presse! Vous verrez si le peuple le regrette.

La comptabilité du gouvernement

M. Perrault. — La crise sévit moins ici, qu'ailleurs. Le député des Trois-Rivières affirme que cette

mesure est tardive. Elle vient au contraire en son temps. Il faut bien que l'opposition dise quelque chose puisqu'elle est forcée d'approuver cette loi.

M. Duplessis. — Le ministre de la Voirie dit que la dette n'est que de 50 cents par tête. Cela montre bien l'idée de la comptabilité du gouvernement. Il suit au fond que la dette se concentre sur un nombre beaucoup trop restreint et qu'ainsi elle est beaucoup plus élevée. Avec le raisonnement du gouvernement, il fait porter le fardeau de la taxe aux nouveaux-nés. C'est vrai qu'il a le désir de taxer tout le monde, et que c'est la seule chose qu'il n'ait pas encore taxée, ce qui ne saura tarder.

M. Taschereau insinue en souriant que cette taxe nouvelle genre ne saurait affecter beaucoup M. Duplessis. (Ce dernier est célibataire; avis aux intéressés!)

M. Duplessis affirme que la déclaration du ministre de la Voirie au sujet de la dette de 50 cents par tête de population n'est pas sérieuse. Des municipalités sont allées aux portes de la banqueroute grâce aux fausses estimations des ingénieurs des municipalités dans d'énormes dépenses qu'elles ne pouvaient prévoir et supporter, et par suite des taxes qui s'ensuivaient. La preuve, c'est le pis de l'affaire, c'est que le ministre de la Voirie a poursuivi 300 municipalités pendant la crise agricole, qu'il a fait faire des saisies sur les propriétés des cultivateurs pour leur faire payer les taxes de voirie.

Et M. Perron, alors ministre de la Voirie, déclarait qu'il avait poursuivi les municipalités qui ne payaient pas, en justice pour les municipalités qui payaient et avaient payé. Le même principe s'applique dans le cas présent. Il y a des municipalités qui ont payé depuis 1912, et il y en a qui n'ont commencé à payer que depuis 1920, en sorte que l'on aura des municipalités qui payeront toute leur dette ou la majeure partie, et qu'en exemple les autres, et M. Martin Fisher, député de Huntingdon, fait remarquer que des municipalités dans le comté paient depuis 1912, et que d'autres ont commencé en 1921. Cependant la loi ne fait aucune distinction. Ce n'est pas juste pour les municipalités qui ont payé leur part.

En plus le système de construction du département de la voirie était si coûteux, que des municipalités qui ont construit leurs propres chemins à leur frais l'ont fait à beaucoup meilleur marché que d'après les estimations de la voirie.

M. HOUDE

M. Camillien Houde dit que la déclaration de M. Fisher illustre bien combien la politique de voirie du gouvernement a été ruineuse. «Ce n'est pas moi qui l'affirme d'ailleurs. Lorsque M. Perron a recueilli la succession de M. Tessier, il a déclaré au Club des Ingénieurs que la voirie coûtait trop cher, que certains bouts de chemins avaient coûté des prix scandaleux, jusqu'à \$30,000 du mille. M. Perron a fait alors comme lorsqu'il a pris charge du ministère de l'Agriculture et qu'il disait que c'était un désastre. Il avait cet air difficile de mettre le doigt sur la plaie au grand déplaisir de la droite qui devait endurer. Mais chez la gauche, où l'on ne se sentait pas lié par autant d'éducation, on l'endurait moins.

La voirie a coûté trop cher parce qu'elle a servi au patronage politique, à enrichir les amis du gouvernement par de gros contrats scandaleux. C'est pourquoi le ministre actuel a répondu à la vaine accusation formelle qui se sont établies prochainement.

Nous subissons une crise. Ce n'est pas étonnant. M. Perron a dit l'an dernier que nous importions des oeufs, pour des millions. Nous n'avons pas assez de boeufs pour notre consommation. Nous sommes trop pauvres. Que le ministre de la voirie le nie ou non, nous sommes encore en pire situation qu'ailleurs. Dans aucune autre province on n'a vu le ministre de l'Agriculture obligé de proclamer que l'agriculture était un désastre.

Le ministre a fait allusion à l'honorable M. Bennett. M. Bennett a tellement aidé à résoudre le chômage que le gouvernement a sauté sur l'argent du fédéral et a même poussé le zèle si loin qu'il était prêt à fonder une nouvelle religion, pour pouvoir construire des églises. Et c'est ce beau gouvernement qui veut élargir nos tunnels, lui qui a adopté la politique néfaste qui a conduit notre population rurale à la ruine.

Le ministre dit que la dette de voirie n'est que 50 cents par tête, et que ce n'est pas beaucoup. Mais pour que ne les a pas eue encore trop. Car le gouvernement a enlevé toutes les sources de revenus des municipalités. Il prend tout, taxe d'auto, taxe de gazoline, etc.

Fievre pré-électorale

Le gouvernement fait avec sa loi comme il a fait pour Montréal avec la Commission métropolitaine. Cette dernière fait payer ceux qui ont bien administré pour ceux qui ont mal administré. On ne fait pas un cadeau aux cultivateurs, on leur rend simplement justice. Ce n'est pas pour venir à leur secours qu'on vote cette loi, mais c'est par peur des élections. On a peur de se faire battre. C'est la peur, la déroute, la fièvre. On sort des secrétaires d'université qui ne se sont jamais occupés de politique. On prend d'honnêtes gens pour couvrir les turpitudes du gouvernement. On va chercher un secrétaire des Syndicats catholiques et nationaux.

M. Taschereau. — Je soulève un point d'ordre. On doit s'en tenir au bill en discussion.

M. Vautrin qui préside la Chambre en comité plénier maintient le point d'ordre. M. Houde continue sur un ton sarcastique.

«Il faut bien obéir au président. Eh oui la province est prospère. Elle n'a pas de dette, tout le monde y est riche et florissant. Il n'y a pas

de crise. Il n'y a pas de désastre de l'agriculture. M. Perron ne l'a pas dit...

Mais le gouvernement qui exempte certaines municipalités de payer \$17,640,000 ne fait que déplacer la dette, il ne la supprime pas. Car ces \$17,640,000, si les municipalités ne les paient pas, le gouvernement devra les rembourser lui-même, et le gouvernement, ce sont tous les contribuables, et ces derniers paieront tout de même, parce que la politique de voirie du gouvernement a été ruineuse et imprévoyante. Le gouvernement ne sait plus quoi offrir dans son affolement. La lune, le soleil, les étoiles, il est prêt à les donner si on les lui demande, pour ne pas se faire battre.

M. PERRAULT

M. Perrault répond que le gouvernement a fait son devoir sur la question du chômage. Il parlera de la question agricole plus tard. Si le gouvernement adopte cette mesure, ce n'est pas la peur des élections. Quand viendra le temps nous saurons nous battre et si le chef de l'opposition est réélu, il sera encore dans l'opposition. Nous avons 14,000 milles de chemins qui s'étendent de Hull à Gaspé. Ils ont coûté \$18,000,000. Les chemins de gravier ont coûté en moyenne \$6,000 et les chemins de macadam une moyenne de \$10,500. Il n'y a pas une seule province où la construction des chemins ait coûté si bon marché. On nous reproche d'avoir commis des erreurs. Mais il s'en fait partout, il s'en fait dans de grandes compagnies comme le C. P. R. Et si notre politique est si mauvaise, comment se fait-il que chaque année nous n'ayons pas assez d'argent pour répondre aux demandes des cultivateurs? Nous dépensons chaque année de 12 à 14 millions de dollars pour la voirie et nous n'en avons jamais assez. On nous reproche d'enlever les revenus aux municipalités. Mais les taxes de gazoline et d'auto servent uniquement à l'entretien des routes, et il semble que ce n'est que légitime qu'entretenant les routes, nous percevions les taxes à cet effet.

Une escarmouche

On nous accuse d'avoir poursuivi 300 municipalités. Tout d'abord il n'y a pas eu de poursuites intentées depuis janvier 1929. En plus, ce chiffre de 303 est une erreur qui a été corrigée depuis. Car il s'agit de 103, et non de 303.

M. Houde — Vous ne comptez pas les menaces de poursuites?

M. Perrault — Ce ne sont pas des poursuites, des lettres d'avocat.

M. Houde — Ça n'est pas nécessaire de connaître le droit. Quand on a affaire aux avocats on paie toujours.

M. Perrault ajoute qu'un bon nombre des poursuites ont été réglées.

Il ajoute que les assertions faites par un orateur dans un club à Montréal sont fausses, et qu'il n'y a pas un mot de vérité.

Si les chemins sont parfois étroits, c'est qu'il a fallu utiliser dans des villages, l'assiette des routes existantes.

M. Houde — Le gouvernement s'est servi souvent de cette assiette pour se mettre les pieds dans les plats.

M. Tremblay — La voirie est de reste large, pour que le gouvernement y passe.

M. Duplessis déclare que M. Perron a déclaré que la politique de voirie était ruineuse, au mois de janvier 1925, au Club des Ingénieurs.

M. Perrault — Je n'en ai jamais entendu parler. C'est la première fois que j'en entends parler dans cette Chambre.

M. Duplessis — On le ministre a encore bien d'autres choses à apprendre. En tout cas, M. Perron a prononcé ces accusations au Engineering Club of Montreal. Elles ont été rapportées par la Gazette de Montréal et d'autres journaux, et elles ont été répétées souvent en Chambre, à ma connaissance, devant M. Perron qui ne les a jamais désavouées.

En toute justice le gouvernement devrait réparer l'injustice qu'il fait actuellement aux municipalités qui paient depuis les premiers temps de la loi et qui sont traitées comme les municipalités qui ne paient que depuis quelque temps.

Le ministre dit que la construction de la voirie est meilleure marché ici qu'en Ontario. Il devrait ajouter que là, les chemins ont deux fois la largeur des routes de Québec, et que partant ils doivent coûter plus cher.

Un long débat s'engage alors entre MM. Perrault, Tremblay et Guertin, à propos des sommes votées sur le budget.

M. Guertin dit que le ministre se promène à travers la province en disant partout que le gouvernement a dépensé \$11,000,000 à \$12,000,000 par année. Or, le budget de l'an dernier prévoyait une dépense de \$6,250,000 votés par la Chambre. Le ministre a le pouvoir en plus de dépenser deux à trois millions pour l'entretien des routes à revêtement d'asphalte et il a dépensé l'an dernier \$2,850,000. Or, cela fait un total de \$9,100,000. Ou a-t-il le reste sinon par mandats spéciaux? Les comptes publics n'en font nulle mention.

M. Perrault explique que par la loi de 1923, le département a droit de se faire voter des sommes supplémentaires par arrêtés ministériels.

L'Assemblée de la Banque Canadienne Nationale

Voici le texte du discours prononcé par l'hon. sénateur F.-L. Bédard, président de la Banque Canadienne Nationale, à la réunion de ce midi:

En proposant l'adoption du rapport du Conseil d'administration de la Banque, je désirerais attirer votre attention sur la situation satisfaisante qu'il révèle.

Les points saillants du bilan de notre institution, à savoir: l'importance et la liquidité de l'actif, le montant considérable des dépôts d'épargne et le maintien, à 3% près, de la somme des prêts courants et escomptes, montrent que la Banque Canadienne Nationale a fait au cours de l'année écoulée un volume d'opérations presque aussi important qu'en 1929, qui avait été, comme on sait, une année de grande activité économique. Ils indiquent en outre que la Province de Québec, où se concentrent en grande partie les affaires de la Banque, a été moins affectée que plusieurs autres provinces canadiennes par le ralentissement industriel et commercial qui se fait sentir dans le monde. Le rapport financier de la Province de Québec, dont les chiffres préliminaires sont déjà connus, accuse du reste une situation dont il convient de se féliciter.

La position privilégiée dans laquelle se trouve, en cette période difficile, la vieille province de Québec tient sans doute à l'équilibre qui s'est maintenu jusqu'ici entre la production agricole et la production industrielle, mais elle tient peut-être davantage encore à l'esprit de travail, d'économie et de prévoyance de ses habitants, qui se sont constitués des réserves pendant les bonnes années, et à l'harmonie qui règne dans les relations entre le capital et le travail. Les théories de ceux qui s'efforcent de mettre en antagonisme le capital et le travail sont contredites par les faits, puisque les deux forces qu'ils prétendent opposer l'une à l'autre sont faites pour collaborer en se complétant. La situation économique au cours de l'année dernière n'a-t-elle pas mis en lumière la solidité qui les unit? La crise qui sévit dans tous les pays les atteint toutes les deux, puisque la dépression économique provoque d'abord le chômage des capitaux, qui a pour conséquence le chômage des travailleurs. Les capitaux engagés dans les entreprises productives ne sont pas autre chose que des outils mis à la disposition des ouvriers sous forme d'usines et fabriques, d'outillage et de matières premières. Vouloir soulever le travail contre le capital, c'est engager l'ouvrage à détruire ses outils. Ceux qui apportent à la production les capitaux dont elle a besoin et ceux qui lui apportent leurs services, dont elle n'a pas moins besoin, sont donc dans un état d'étrange interdépendance. Le bien-être des uns et des autres dépend de leur loyale coopération.

Les causes de la crise mondiale sont trop nombreuses et trop complexes pour que les économistes puissent s'entendre sur leur importance relative. Le rapport dont vous venez d'entendre la lecture indique celles qui nous paraissent être les plus importantes. Plusieurs facteurs défavorables s'atténueront sans doute d'eux-mêmes avec le temps, mais quelques-unes des conséquences financières de la Grande guerre ne cesseront pas d'enrayer sérieusement les relations économiques internationales sans l'intervention des États intéressés. Dans l'introduction de l'Histoire économique et financière de la nation française, publiée en 1927, M. Germain Martin, professeur à la Faculté de Droit de Paris, s'exprime en ces termes:

«Une croyance enfantine à la possibilité d'imposer à l'Allemagne des annuités de paiement, jusqu'à concurrence de centaines de marks or, au titre des réparations, causa un trouble international qui n'eût point encore disparu et qui ne le sera que le jour où les États-Unis, créanciers de l'Europe, consentiront à une révision générale des dettes et à la liquidation totale ou partiellement... Le monde entier a d'autant plus de peine à retrouver son équilibre que l'endettement de la plupart des nations belligères a causé un avilissement de la valeur des unités monétaires des grands États européens. La variabilité de la mesure des valeurs engendre l'incertitude dans les échanges nationaux et internationaux.»

Cette opinion, qu'exprimait, il y a trois ou quatre ans, M. Germain Martin, comportait une si claire prévision des événements qu'elle était confirmée ces jours derniers par le président de la plus grande banque du monde, qui n'envisage la situation que du point de vue de l'homme d'affaires. M. Albert H. Wiggin, directeur de la Chase National Bank, déclare que le facteur défavorable qui affecte le plus profondément la situation est l'impossibilité où se trouvent les pays étrangers de se procurer les dollars nécessaires au service des intérêts de leurs dettes envers les États-Unis, à l'amortissement de celles-ci et en même temps à l'absorption d'un volume suffisant des exportations des États-Unis. Il suggère en conséquence que le Gouvernement de la République prenne l'initiative de négociations en vue de réduire les dettes interalliées.

L'autorité dont jouit M. Wiggin donne beaucoup de poids à son projet, qu'il justifie d'ailleurs au moyen d'arguments irréfutables. Il n'est pas douteux qu'un allègement des dettes de guerre, qui sont une cause de dépression économique dans tous les pays, contribuerait beaucoup à la reprise de l'activité économique dans le monde.

Société d'une messe

M. Joseph-M. de Bray, curé de St-Jean Damascène, décédé le 13 janvier courant, à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, était membre de la Société d'une Messe.

Albert Valois, chanoine, chancelier.

PRODUITS ET PAINS DE REGIME

DYSPEPSIE, ARTHRITISME, ALBUMINURIE, OBESITÉ, ALIMENTATION DES ENFANTS, ENTÉRITE.

Heudebert

AGENT GENERAL POUR LE CANADA
J. ALFRED OUMET 84, ST-PAUL EST, MONTREAL

LA CAVITÉ

Ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.
No 1, \$1.00 — No 2, 50c.

Cavité de Luxe faite à Londres
Avec étui et bouchon en ambre, monté en or, \$6.00
Avec sac en chamoisette et bouchon en vulcanite, \$2.50

E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

LA BANQUE VOUS CONNAIT-ELLE ?

Il importe à l'homme désirant réussir d'être connu du gérant de sa succursale locale. Le meilleur moyen d'y parvenir c'est de déposer régulièrement à sa succursale.

Celui qui est ainsi connu de son gérant aura de bonnes chances de réussir surtout s'il l'informe de ses projets de transaction, s'il sait profiter de l'expérience du gérant, de ses conseils désintéressés.

Si le gérant vous connaît par la régularité de vos dépôts, s'il est renseigné sur vos projets, il pourra vous guider comme seul un spécialiste peut le faire.

Faites une visite à notre gérant local et ouvrez un compte courant ou d'épargne sans tarder.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

"où les épargnants déposent"

La grandmaman d'adoption

Une grandmaman, mais pas ordinaire, la tête remplie d'histoires et qu'elle conte avec une verve inimitable qui fait la joie des enfants depuis plusieurs générations, voilà Mme la comtesse de Ségur.

Les parents qui aiment leurs enfants et veulent développer chez eux le goût de la lecture saine pour qu'ils apprennent à se repaître d'autre chose que de journaux épais et plus dégoûtants encore quand ils se trempent dans l'eau bénite, voudront leur faire cadeau d'un ou de trois de ces ouvrages.

OEUVRES DE MME DE SEGUR
Volumés reliés percaline rouge, 5 x 7 1/2, nombreuses gravures, chacun, 75 au comptoir et 85 par la poste.

— Après la Pluie le beau Temps
— Le mauvais Génie
— Comédies et Proverbes
— Dilectio Chemineau
— François le Bossu
— Jean qui grogne et Jean qui rit
— La Soeur de Gribouille
— L'Auberge de l'Ange-Gardien
— Le Général Dourakine
— Les bons Enfants
— Les deux Nigards
— Les Malheurs de Sophie
— Les petites Filles malades
— Pauvre Blaise
— Vacances

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 15 (S.P.C.). — Dans les bassins de l'Ontario et du haut Saint-Laurent, il fera beau et froid ce soir, plutôt beau et moins froid vendredi.

L'Encyclyque sur le mariage

Le DEVOIR en publiera le texte intégral, en une édition populaire

L'Encyclyque sur le mariage est de toute évidence l'une des plus importantes qui aient été publiées depuis un demi-siècle. Elle rappelle, avec une autorité souveraine, des notions essentielles; elle répond à des objections et elle réfute des erreurs qui sont répandues à profusion, particulièrement peut-être en Amérique.

Le Devoir a décidé de faire de ce document, qui couvre, nous annonçons les dépêches, une vingtaine de mille mots, une édition populaire, à un extrême bas prix. Il sera de la sorte très facile de le propager et, s'il en est besoin, de le découper, etc.

Le texte — nous nous servons naturellement de la version française officielle — sera publié en une brochure de 40 à 48 pages, avec couverture, d'un format commode. Il se vendra 10 sous l'unité et \$1 la douzaine, franco. Au cent, \$7; pour les 500, \$30; au mille, \$50, port en plus pour ces derniers cas.

On est prié de nous adresser tout de suite les commandes, afin que nous puissions régler notre tirage. La brochure sera mise sous presse et expédiée aussitôt après l'arrivée du texte officiel de l'encyclyque.

Toute commande pour moins de cent exemplaires doit être accompagnée de la remise correspondante.

Ce texte inaugure une série de publications périodiques, où le Devoir s'efforcera de conserver pour le public et de mettre à la disposition de ses lecteurs les principaux documents qui les intéressent.

Le prix des divers numéros dépendra naturellement de la longueur des pièces publiées.

C'est une entreprise dont nous reparlerons.

La Société Coopérative de FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
302, RUE SAINT-CATHERINE EST

Geo. Vandael Limitée
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
G. Vandael, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Gour

Docteurs, Consultez!!!
ETABLISSEMENTS GAFFE,
GALLOT & PILON
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème
Rayons X Diathermies
Electrothérapie
GALLOIS & CIE
54, chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouges
Lampes associées pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz.
Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un ingénieur électricien-radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANCAISE"
2438, St-Denis MONTREAL HA. 2357

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. Harbord 1241)

M. Joseph-M. de Bray, curé de St-Jean Damascène, décédé le 13 janvier courant, à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, était membre de la Société d'une Messe.

Albert Valois, chanoine, chancelier.

Demain: VENDREDI, 16 janvier 1931.
Saint Marcel, pape et martyr.
Lever du soleil, 7 h. 37.
Coucher du soleil, 40 h. 43.
Lever de la lune, 6 h. 28.
Coucher de la lune, 2 h. 21.
Pleine lune, le 4, à 8 h. 21 m. du matin.
Dernier quart, le 11, à 15 m. du matin.
Nouvelle lune, le 18, à 1 h. 42 m. du soir.
Premier quart, le 26, à 7 h. 11 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 6.
Minimum de l'an dernier 28.
Même date l'an dernier 10.
BAROMÈTRE
10 heures a.m. 30.07. 11 heures a.m. 30.05.
Midi: 30.04.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Mesté, 1610 St-Denis, Montréal.

La ligue du dimanche

A SA REUNION ANNUELLE TENUE HIER, ELLE DEMANDE DE NOUVEAUX INSPECTEURS REGIONAUX ET LA CESSATION DES TRAVAUX DE REPARATIONS, LE DIMANCHE, DANS LES USINES.

La Ligue du Dimanche a tenu hier, à Montréal, sa réunion générale annuelle, sous la présidence du juge Fabre-Survery, assisté du vice-président, le juge C.-E. Dorion, de Québec et de l'aumônier général, le R. P. Archambault, S.J.

Les comités diocésains suivants étaient représentés: Montréal, Québec, Ottawa, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke. Parmi les membres, on remarqua M. J.-E. Dorion, O.M.I., de Hull, M. J.-E. Bolduc, des Trois-Rivières, l'abbé Bourassa de Sherbrooke, MM. Paul Carignan, Anatole Vanier, Clovis Bernier, Jean-Christophe Martineau, Alphonse de la Rochelle, Aquila Lapointe, etc. de Montréal.

Chaque comité a présenté son rapport sur la façon dont la loi du dimanche est observée dans sa région, puis différentes questions se rapportant au repos dominical ont été étudiées. Parmi les résolutions adoptées à la fin de la réunion et qui seront transmises au premier ministre de la province, il en est une qui demande la nomination d'inspecteurs pour les régions de Chicoutimi et des Cantons de l'Est.

La situation dans cette dernière région, en particulier à Asbestos, Bromptonville, East Angus et Disraeli, paraît déplorable — et une autre qui insiste pour que les réparations dans les usines le dimanche, condamnées par la commission d'enquête du gouvernement en 1926, soient sévèrement réprimées.

Le comité central de la Ligue pour 1931 sera ainsi constitué: Juge Fabre-Survery (Montréal) président; juge C.-E. Dorion (Québec), vice-président; Charles Bourgeois, C.R., (Trois-Rivières), vice-président; J.-C. Martineau (Montréal), secrétaire; lieutenant-colonel Henri Desrosiers (Québec), magistrat; Roland Millar (Hull), M. J.-E. A. Dubuc, M.P., (Chicoutimi); M. J. A. Julien, C.R., (Montréal) directeurs; R. P. Archambault, S.J., aumônier.

Deux ans pour Jules Dagenais

Le juge Lacroix a condamné ce matin Jules Dagenais, un récidiviste, à deux ans de pénitencier pour avoir commis un vol à l'étal de boucher sur la rue de Lanaudière, le 10 janvier dernier. Dagenais était en compagnie d'un autre individu qui s'est échappé en automobile en abandonnant Dagenais aux mains de la police.

M. Robichaud succède à M. Genest

Ottawa, 15. — M. D. T. Robichaud, traducteur aux Communes, a été élu hier président de la Commission des Ecoles catholiques d'Ottawa par un vote de 14 contre 7. Il succède à M. Samuel Genest.

Le R. P. Gillet s'embarquera demain

New-York, 15. — Le Paris, de la Cie générale transatlantique, partira pour Plymouth et le Havre demain soir, à six heures. Parmi les passagers il y aura: le R. P. P. Gillet, maître général des Dominicains, Mgr J.-A. Bredin, recteur du Collège des Etats-Unis à Rome, Mgr Philippe Bernardini, conseiller de la délégation apostolique à Washington, les RR. PP. Garde et Ratisseau, Dominicains, qui accompagnent le R. P. P. Gillet. Il y aura aussi le romancier André Maurois.

Contre la vente de la bière au verre

Victoria, Colombie britannique, 15. (S.P.C.). — A 1,713 voix de majorité, les citoyens de Victoria se sont prononcés contre la vente de la bière au verre.

Un ouvrage magistral

LITURGIA. — L'abbé R. AIGRAIN, professeur aux Facultés catholiques de l'Ouest, Liturgia, encyclopédie populaire des connaissances liturgiques, in-8 cartonné de XV-1141 p., nombreuses illustrations, Bloud.

Une trêve politique

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES EN FRANCE FAIT APPEL A TOUS LES PARTIS EN FAVEUR DU CABINET STEEG — L'AFFAIRE DE LA BANQUE OUSTRIC

Paris, 15. (S.P.A.). — Le président de la Chambre des députés, M. Fernand Bouisson, a préconisé, aujourd'hui, une trêve politique assez longue pour permettre au cabinet Steeg de remettre en mouvement l'administration du pays. Il a dit, dans son discours, que la France doit se féliciter d'avoir évité les plus durs coups de la crise économique qui affecte la plus grande partie du monde, mais que la période de tranquillité paraît terminée. Le Parlement peut en une large mesure, a-t-il continué, enrayer les mauvais effets de la crise économique. Il est nécessaire d'agir avec prudence, particulièrement en matière de politique étrangère.

M. Bouisson a exprimé une cordiale approbation de l'initiative française relativement au projet d'union européenne. Faisant allusion à l'affaire de la banque Oustric, il a réclame un rapport complet, afin de déterminer si les détracteurs du Parlement avaient tort de lancer des accusations.

L'interpellation au sujet de l'affaire Oustric, fort périlleuse pour le cabinet, a été ajournée jusqu'au retour à la santé de M. Henri Chéron, ministre de la Justice.

Balbo repart

Bahia, Brésil, 15. (S.P.A.). — L'escadrière aérienne du général Italo Balbo, ministre de l'Air d'Italie, a quitté Bahia à 8 heures 17, ce matin (6 heures 17, suivant l'heure normale de l'Est), pour Rio de Janeiro, qui sera le terme du voyage de près de 7,000 milles qu'elle a commencé de la ville italienne d'Orbetello le 17 décembre.

On sait que l'escadrière, composée de quatorze hydravions à son départ d'Italie, ne compte plus maintenant que onze unités, par suite d'accidents. On croit que les onze hydravions seront vendus au gouvernement brésilien.

Nos anciennes églises

M. Marius Barbeau, membre de la Société Royale du Canada et anthropologue au Musée National du Canada, prononcera ce soir à 8.30 heures, une conférence sur "Nos anciennes églises" avec projections lumineuses, dans la grande salle des conférences de l'université de Montréal. Cette conférence est la trente et unième conférence publique organisée par l'Association Canadienne-française pour l'avancement des sciences.

La taxe des amusements

Montréal a perçu en 1930 plus d'un million de dollars en taxe d'amusements, ce qui représente une assistance de plus de 25,000,000 personnes. Les statistiques du trésorier établissent une diminution assez notable sur l'année précédente. En 1930, les recettes ont été de \$1,026,389, ce qui représente une assistance aux théâtres et aux lieux d'amusements de 25,664,734 personnes; en 1929, les recettes avaient été de \$1,058,519 représentant une assistance de 26,458,089 personnes.

Deux contrats municipaux

Le comité exécutif a accordé, hier, les contrats du tunnel de la rue Girouard et du passage souterrain du boulevard Saint-Laurent, avec des sous-missionnaires. M. C. B. Billie a le contrat du tunnel de la rue Girouard, au prix de \$181,360. La compagnie Saint-Georges et Gauthier a obtenu le contrat du passage sous le boulevard Saint-Laurent, à la rue Gouard, au prix de \$10,687.

MM. Briand et Henderson à Genève

Paris, 15. (S.P.C. et Havas). — M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères de France, et M. Arthur Henderson, secrétaire des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, sont partis aujourd'hui pour Genève, où ils assisteront à la prochaine assemblée de la Société des Nations.

L'antisémitisme en Roumanie

Bucarest, Roumanie, 15. (S.P.A.). — On a opéré l'arrestation de sept des principaux chefs de l'organisation antisémite, fasciste et à moitié militaire dirigée par Zelea Codreanu. Tous les sept subiront un procès. On croit que le gouvernement veut supprimer l'antisémitisme.

M. Savignac les approuve

LES OUVRIERS DE SAINTE-CUNEGONDE ONT BIEN FAIT

M. Savignac a approuvé ce matin la conduite des ouvriers employés à l'enlèvement de la neige dans Sainte-Cunegonde, qui, hier, ont menacé de faire un mauvais parti aux employés municipaux qui venaient d'arriver dans le quartier avec une chargeuse mécanique.

"Ils ont bien fait, a dit M. Savignac, et je vous dis que s'il venait une chargeuse mécanique dans mon quartier nos chômeurs sauteraient comment la faire retourner à son point de départ. Mais je n'en tolère pas dans Sainte-Denis pour que tous nos pères de famille aient de l'ouvrage."

M. Weldon a dit que la ville est placée entre deux exigences: les chômeurs veulent du travail et certains contribuables se plaignent que la neige n'est pas enlevée assez vite devant leurs garages.

Décrets de la Propagande

Rome (Agence Fides). — La S. Congrégation de la Propagande a émis les décrets suivants: 1) — Décret du 23 décembre 1930: érection de la mission autonome de Bulawayo, en Rhodésie méridionale, détachée de la Préfecture apostolique de Salisbury et confiée aux Pères de Mariannhill. 2) — Décret du 23 décembre 1930: érection de la mission autonome de Bikoro, au Congo belge, détachée de la Préfecture apostolique de Coquilhatville et du Vicariat apostolique de Léopoldville, et confiée aux prêtres de la congrégation de la mission (Lazaristes). 3) — Décret du 17 décembre 1930: le Père Ambrosio Pinger, O.F.M., est nommé supérieur de la mission autonome de Changtien en Chine. 4) — Décret du 17 décembre 1930: Mgr Antoine Bonnici est nommé directeur national de l'œuvre pontificale de la Propagande de la Foi pour les îles de Malte.

L'assiduité des députés

Londres, 15. (Par Thomas-T. Chapman de la Canadian Press). — M. Stanley Baldwin vient d'écrire une lettre pour inviter les députés conservateurs à suivre avec plus d'assiduité les séances des Communes. On se plaint, dit M. Baldwin dans cette lettre, du peu d'assiduité des députés conservateurs aux séances d'avant Noël, en un temps où des décisions essentielles ont été prises. Il y aura de nouvelles périodes difficiles à partir de la reprise de la session, le 19 janvier. Les députés conservateurs doivent assister aux séances, dans l'intérêt du pays et de leur parti. Plusieurs occasions ont été perdues, lors de la dernière session; faisons en sorte que cela ne se reproduise pas.

M. l'abbé J.-T. Nadeau

Québec, 15. (D. N. C.). — M. l'abbé Jean-Thomaz Nadeau, de l'Action Catholique, s'embarquera le 2 février à Halifax, à bord du Pennland, de la White Star, pour un voyage d'études et d'affaires en Europe. De Cherbourg, M. l'abbé Nadeau se rendra en Italie, en Sicile, puis en Espagne et au Portugal. Il visitera également la France, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et probablement quelques autres pays.

M. Taschereau reçoit les hôteliers

Québec, 15. (D.N.C.). — Une délégation de l'Association des hôteliers de la Campagne, s'est présentée ce matin chez le premier ministre pour exposer les demandes et suggestions de l'Association pour améliorer le commerce et l'industrie hôtelière de cette province.

La délégation était conduite par le président, M. Z. Raymond, et se composait de MM. François de Sales Gervais, vice-président, et des directeurs suivants de l'Association: MM. J.-F. Longtin, de Sainte-Scholastique; J.-E. Chaput, de Joliette; Mastai Charbonneau, de Rigaud; E. Lacasse, de Coteau Landing; O. Péloquin, de Sorel; E. Deschamps, de Montebello; J.-A. Ménard, de Granby; Z.-F. Desoreux, de Sherbrooke; L. Langlois, de Varennes; J.-A. Cloutier, de Ste-Thérèse; Major T.-O. Grobte, de Cartierville; Rodrigue Langlois, directeur-gérant de l'Association.

M. Baxter proteste

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 15. (S.P.C.). — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. J. B. M. Baxter, a protesté auprès de la Commission des chemins de fer, aujourd'hui, contre la demande faite à la commission d'inclure la ville de Québec dans le territoire bénéficiant des taux de fret des provinces maritimes. M. Baxter a affirmé que, sauf le respect dû à la Commission, le Nouveau-Brunswick est prêt à la défier en cette matière. Il a ajouté que l'inclusion de Québec aurait un but purement politique et qu'en outre la commission n'a le pouvoir d'étendre les bénéfices des taux de fret établis en vertu du rapport Duncan.

M. Houde parlera avec M. Blain

Le maire Houde adressera la parole à l'assemblée que tiendra M. Aldéric Blain, député de Dorion, vendredi soir à l'Ecole Saint-Agnès.

La terre tremble au Mexique

MEXICO, 15. (S. P. A.). — Un fort tremblement de terre a secoué Mexico et le sud du Mexique, il y a quelques heures. Six personnes ont été tuées, neuf ont été blessées et une cinquantaine d'immeubles ont été endommagés.

Un froid exceptionnel et une chute de neige ont marqué les trois jours qui ont précédé le tremblement de terre. A Mexico, la population effrayée a prié à genoux dans les rues, malgré un violent orage.

Pour quelques heures après le tremblement de terre, une lumière jaunâtre, effrayante, a illuminé le firmament, bien qu'il plût. On croit qu'elle provenait d'une petite éruption du Popocatepetl, qui est éloigné de Mexico d'environ 55 milles. Les secousses ont été si fortes qu'elles ont dérangé les sismographes de Tacubaya, après quatre minutes. D'autres sismographes, le tremblement de terre a duré vingt-huit minutes dans diverses parties du Mexique. Il s'est fait sentir dans quinze Etats et dans le district fédéral.

Le projet Briand

Genève, 15. (S. P. P.). — La commission européenne pour l'étude du projet Briand d'union des Etats européens commencera son travail demain. Cette commission, que la Société des Nations a nommée en septembre dernier, est aussi celle qui a tenu, sans succès, une conférence économique concertée en Europe. La situation présente ne paraît guère favorable à une coopération plus étroite des nations européennes.

La Russie et la Turquie n'ont pas de représentants dans cette commission. On croit que M. Curtius, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, proposera la participation des deux pays à l'étude du projet Briand.

Elections municipales à Saint-Antoine

A Saint-Antoine de Padoue, M. Joseph-Ignace Archambault a été réélu pour un sixième terme, maire du village.

MM. Félix Hébert, Georges Gendron et Louis Petit ont été réélus conseillers.

M. Emery Gaudette a été élu marguillier en remplacement de M. Sergius Millier.

A Saint-Antoine sur Richelieu: M. Jean-Baptiste Archambault a été réélu pour un deuxième terme, maire de la paroisse.

M. Omer Malo a été réélu conseiller; M. Antoine Saint-Germain a été élu en remplacement de M. Joseph Edouard Lecours, et M. Joseph Gendron en remplacement de M. Sergius Millier.

Maire et conseillers, tous ont été élus par acclamation.

Il y a deux ans, le maire Jean-Baptiste Archambault et ses conseillers, après une lutte très vive, n'avaient été élus que par 4 voix de majorité.

Grâce à l'administration de ces messieurs, le prélevé municipal de 1931 n'est que de .10 par \$100, alors qu'il avait atteint parfois 30 et 40 pour cent.

Les électeurs ont voulu témoigner de leur confiance envers leurs administrateurs en les acclamant.

La nouvelle aile de Polytechnique

L'INAUGURATION DU 31 JANVIER AURA UN CARACTERE SIMPLE — LES FETES DE L'ANNEE PROCHAINE

Les cérémonies d'inauguration de la nouvelle aile de l'Ecole Polytechnique de Montréal auront un caractère plutôt simple, le 31 janvier prochain, alors qu'elles coïncideront avec la réunion annuelle de l'Association des anciens élèves de Polytechnique, selon ce que nous déclarait ce matin M. Augustin Frigon, directeur de l'Enseignement technique pour la province de Québec. Mais, a ajouté M. Frigon, l'an prochain lorsque les laboratoires de la nouvelle aile seront organisés, les fêtes d'inauguration revêtiront un caractère plus solennel. Des invitations seront adressées aux représentants des gouvernements, de la ville de Montréal et autres.

Pour la cérémonie prochaine de cette fin de janvier, les invitations seront plus rares et se limiteront presque exclusivement aux représentants universitaires et éducatifs. Les anciens élèves et les visiteurs pourront visiter toutefois le gymnase qui sera terminé. Il y aura réunions, élections des officiers et banquet le soir au Cercle Universitaire.

L'heure de fermeture des greffes

Québec, 15. (D.N.C.). — D'après une décision prise ce matin, au comité des bills publics, les greffes de nos Cours de justice seront ouverts jusqu'à 1 h., le samedi, comme d'habitude.

Le Barreau de Montréal avait suggéré la présentation d'un bill pour obtenir la fermeture des greffes à midi, mais les membres du comité ont été unanimes à rejeter cette clause. Les avocats estiment qu'il vaut mieux laisser la loi telle qu'elle est afin de ne pas abréger les délais d'appels. Un malin ajoutait: "Il vaut mieux priver les gommeux d'une heure de jeu que de priver les clients d'une heure pour se protéger en justice".

Un trust du nitrate

Santiago, Chili, 15. (S. P. A.). — Le ministre des finances a annoncé, il y a quelques heures, le parachèvement de négociations faites à New-York pour un trust de nitrate, capitalisé à 300 millions de dollars, désigné sous le nom de Cosach (mot formé des initiales de Compania Salitrera de Chile).

L'organisation de ce trust a commencé l'année dernière, à l'issue d'une série de conférences de producteurs chiliens et de fabricants européens de nitrates synthétiques. Le gouvernement chilien et le groupe américain Guggenheim étaient parmi les principaux intéressés.

La grève des houilleurs

Londres, 15. (S. P. A.). — On croit, aujourd'hui, que les propriétaires de houillères et l'union des mineurs trouveront un compromis qui permettra aux 150,000 grévistes du pays de Galles de retourner à leur travail lundi.

Les maladies contagieuses

Le rapport annuel de la division des maladies contagieuses du service municipal de santé pour 1930 indique que le nombre des cas des diverses maladies contagieuses est passé de 15,078 en 1929 à 16,026 en 1930, tandis que le nombre des décès est descendu de 1,346 en 1929 à 1,309 en 1930.

A la dérive

Boston, 15. (S.P.A.). — Par suite d'une rupture de l'arbre de l'hélice, le vapeur Effingham est à la dérive à environ 1,200 milles à l'est de ce port.

Victimes des bandits chinois

LE TRAIN DANS LEQUEL SE TROUVAIT Mgr LAPIERRE DERAILLE — QUELQUES CONTUSIONS — L'ABBÉ TURCOTTE REÇOIT QUELQUES COUPS DE BATONS — LES ASSAILLANTS EMPORTENT DES EFFETS

Des journaux annonçaient que des missionnaires canadiens, dont que Mgr L.-A. Lapierre, préfet apostolique du territoire assigné en Chine aux prêtres des Missions Etrangères de la province dont la maison se trouve à Pont-Viau, et quelques compagnons dont les familles demeurent dans les environs de Montréal, avaient été les victimes de bandits chinois. M. l'abbé Joseph Geoffroy, du Séminaire des Missions Etrangères, avec qui nous avons communiqué cet avant-midi a bien voulu nous raconter les deux événements qui se sont produits en décembre dans lesquels nos missionnaires se trouvèrent exposés à perdre la vie ou leurs biens.

Le 9 décembre, nous dit M. Geoffroy, Mgr Lapierre accompagné de M. l'abbé Léon Lacroix, revenait de la ville de Leao Yuan vers Szepligai, où il avait confirmé la veille, jour de l'Immaculée-Conception. Le train filait à environ 40 milles à l'heure lorsqu'il sortit de la voie à l'approche d'un endroit appelé Bamién. Une quarantaine de bandits armés et à cheval étaient postés là et dévalisèrent les voyageurs. Heureusement, le wagon dans lequel avaient pris place Mgr Lapierre, son compagnon et quelques Chinois, fut renversé sans qu'ils fussent blessés, si ce n'est Mgr Lapierre qui souffrit de quelques contusions, et les bandits furent incapables d'ouvrir les portes. Ils n'eurent pas l'idée de briser les portes, de sorte que nos missionnaires s'en tirèrent à peu près indemnes. Un train de secours vint les prendre et les conduisit le soir même à leur destination.

Quelques jours plus tard, le 15 décembre, les mêmes bandits, croient-ils, forcèrent les portes et s'introduisirent dans la maison où se retiraient les missionnaires qui desservent la mission catholique de Parmen Tchong. Seul M. l'abbé Nérée Turcotte (qui vient de Ste-Brigitte de Nicolet) leur fit face. M. l'abbé Ernest Jassin (originaire de Laval-des-Rapides) était dans une autre pièce et ne fut pas aperçu et eut mieux de ne pas bouger si le danger ne devenait pas grave pour son compagnon. Les bandits forcèrent par quelques coups de bâton M. Turcotte à leur remettre l'argent qu'il avait, des vêtements et d'autres objets de valeur. Ils emportèrent finalement des biens pour la somme de \$800, à \$1000.

Grâce à la présence d'esprit de M. Turcotte, les bandits ne répétèrent pas leur pillage au couvent des Soeurs de l'Immaculée-Conception situé tout près de là. Il leur dit qu'elles n'avaient pas d'argent et de plus, qu'étant femmes, elles criaient et mettraient toute la ville en éveil, et que par conséquent ils seraient pris au piège et emprisonnés. Ils l'écoutèrent.

M. Geoffroy a fait remarquer que les nouvelles publiées dans d'autres journaux ont peut-être grossi les choses. Le public n'a pas raison de s'effrayer pour ces missionnaires éloignés, dit-il. Les deux actes de banditisme qui furent commis en Chine et dont furent victimes les missionnaires, auraient aussi bien pu se produire en notre ville. Ces bandits étaient des gens qui étaient pauvres, qui avaient faim et qui eurent recours à ces moyens pour se procurer de l'argent, de la nourriture et des vêtements.

Mgr Lapierre est natif de la paroisse de St-Hermas, comté de Deux-Montagnes, et M. Turcotte, de Québec.

La vente des journaux

La commission échevinale chargée d'étudier le projet de règlement pour la vente des journaux dans la rue se réunira pour la première fois vendredi, à 3 heures. Des représentants de journaux assisteront à cette réunion.

La conférence indienne

LORD SANKEY PRESENTE SON RAPPORT — AVANT-DERNIERE SEANCE

Londres, 15. (Par George Hambleton, de la Canadian Press). — La conférence indienne a tenu une assemblée plénière aujourd'hui. La communication du projet de Lord Sankey, grand chancelier, pour l'établissement du home rule dans l'Inde a marqué l'assemblée.

Il y a six semaines, a dit Lord Sankey, le premier ministre a semé le projet. Nous avons surveillé sa croissance. Ne foutez pas aux pieds la jeune plante. Permettez-lui de croître. Apportez-la aux Indes et transplantez-la dans le bon sol indien.

Cette assemblée est l'avant-dernière scène du grand drame qui se déroule entre les murs du palais de St. James depuis environ deux mois.

Déclaration de M. Legault

LE RAPPORT SIMMONS SUR LA VOIE DE CEINTURE DU C.M.H. — L'OUVERTURE DES RUES

M. l'échevin Legault a donné, ce matin, aux journalistes, la déclaration suivante: "La population du nord de Montréal devra tenir le maire, l'exécutif et sa 'gang' responsables si l'on n'obtient pas l'ouverture de toutes les rues du nord, le maire et ses partisans n'ayant pas cru bon d'accepter l'offre du Canadian National, en date du 19 août dernier, à ce sujet, offre qui parlait de la construction de viaducs aux rues existantes et qui seront ouvertes à l'avenir, et ce, aux frais de la compagnie."

"Quant au rapport de l'ingénieur Simmons, je ne l'approuve pas, attendu qu'il ne permet que l'ouverture de douze rues. L'administration aurait donc dû forcer et ses partisans n'ayant pas cru bon d'accepter l'offre du Canadian National, en date du 19 août dernier, à ce sujet, offre qui parlait de la construction de viaducs aux rues existantes et qui seront ouvertes à l'avenir, et ce, aux frais de la compagnie."

"De plus, le rapport de l'ingénieur en chef de la commission des chemins de fer ne parle pas d'électrification des locomotives, et il ne permet, sur une distance d'un mille, que l'ouverture de deux rues."

"Les autorités, au lieu de monter l'opinion publique, auraient dû prendre les dispositions nécessaires pour obtenir l'ouverture de toutes les rues. Je trouve extraordinaire de voir que le rapport, reçu le 27 décembre, n'ait pas été mis devant le public plus tôt. On n'avait pas le droit de cacher ce rapport aussi longtemps."

Une affiche immorale

Le capitaine A. Vaillancourt, de la police des mœurs, sur représentation de la Ligue contre l'immoralité, a fait enlever une affiche immorale placée à l'Exposition de Publicité qui se tient à l'hôtel Mont-Royal.

La plainte avait été faite hier, M. Vaillancourt a donc agi sans délai.

M. Albéric Gélinas

M. Albéric Gélinas, fils de M. Albéric Gélinas, ancien maire de Pointe-aux-Trembles, sera candidat dans l'élection municipale de la Pointe-aux-Trembles qui aura lieu à la fin de janvier.

A WALL STREET

Le marché est lourd

New-York, 15. — Les ferroviaires constituent le seul groupe qui ait résisté, en tant que groupe, à la lourdeur manifestée par tout le reste de la liste ce matin. Les industriels, les utilités publiques et les pétroles, un peu plus actifs que les jours derniers, ont aussi été plus lourds.

Père Marquette, Atlantic Coast Line, Rock Island, Katy, Lackawanna et Illinois Central se sont avancés de 1 1/2 à 2 1/2 points chacun. Eastman Kodak s'est mis en vedette par une dégringolade de cinq points tandis que Lambert, Shell Union, American and Foreign Power ont reculé de 3. American Can, Westinghouse et Coca Cola ont reculé de 2 points chacun. U. S. Steel, Woolworth, National Biscuits, Standard Oil of N. J., American Telephone and Telegraph et North American ont flechi de 1 point et plus chacun.

Vient d'arriver: Saint Augustin, par Giovanni Papini, 75s. franco. Service de librairie du DEVOIR



Le nouveau président de Panama, RICARDO ALFARO, et sa femme.

La page des



PETITS TRAITS DE PLUME

Les nôtres et ceux des autres

Jeudi, 15 janvier 1931

PRIS DANS LA GLACE

"Il était un petit navire, il était un petit navire..." Vous connaissez la chanson et l'histoire triste de ce bateau. Bien triste aussi est l'aventure des 17 vapeurs pris dans la glace du golfe de Finlande. Elle nous rappelle l'autre chanson populaire: "Dix-sept bateaux pris dans la glace pas capables de s'arracher. Faut attendre que la glace parte... Pour s'en aller!" Comme vous le voyez c'est très poétique et réaliste... et aussi spirituel qu'une vérité de Lapalisse.

AHUM...

Le gérant général du Metropolitan Opera, de New-York, sept vedettes, un directeur de mise en scène et dix choristes souffrent de rhume et de maux de gorge. Oui, j'ai remarqué que tous les gens importants étaient enrhumés de ce temps-ci. Ahum! hum!

"VOLEZ, VOLEZ, BELLES-MÈRES"

La belle-mère de John Kripuck se mord les pouces d'avoir donné gratuitement en Cour de police un conseil à son gendre. Kripuck était accusé d'avoir battu sa femme. Il attribuait sa récalcitance à sa belle-mère. Celle-ci se leva de son siège en Cour et lui donna de "bons conseils" que le magistrat Berry écouta attentivement avant de faire la remarque suivante: "Kripuck, vous êtes disculpé. Avec une pareille belle-mère, vous ne pouvez faire autrement que de sortir de votre tempérament. Chassez votre belle-mère hors de chez vous. Vous avez marié la fille, non pas toute la famille."

LE "NAUTILUS"

Le "Nautilus", sous-marin sur lequel le capitaine sir George Hubert Wilkins espère entreprendre un voyage sous les glaces au pôle Nord, a été sorti des chantiers de la marine à Philadelphie et conduit à ceux de Camden pour y recevoir les derniers apprêts.

Trois perforateurs spéciaux, chacun d'environ 15 pieds de long, pour percer la glace polaire dans le sens de la hauteur, un pont glissant en bois qui servira de gouvernail lorsque le sous-marin voyagea sous l'eau, et d'autres appareils seront installés.

On s'attend à ce que le radoubage et la mise au point soient para-

chévés dans la seconde semaine de mars, après quoi le sous-marin retournera à Philadelphie pour s'approvisionner et partir immédiatement pour un voyage d'essai dans la région du Saint-Laurent.

CHANCE ET HABILETÉ

Tom Anderson, de Chicago, est un garçon chanceux autant qu'habile. Il tire si bien du fusil qu'il remporta un dindon dans un concours de tir. Dans le gésier de l'animal, sa femme a trouvé un diamant. L'oiseau vient d'une ferme de la région de Michigan.

L'ECONOMIE DES ECOSSAIS

L'économie écossaise est une caractéristique nationale, un produit de plusieurs siècles de vie dure sur une terre mesquine et avare. La parcimonie des Ecossais a suscité souvent l'humour. Il ne faut pas oublier que leur patience s'est exercée pendant des siècles sur un sol inculte. Ils avaient à faire des provisions pendant des mois d'hiver, pour l'hiver qui ne finissait plus. Un climat rigoureux et la lutte contre les éléments ont imprimé au caractère écossais une certaine rudesse, une sorte d'aigreur et leur a formé une nature sévère, rébarbative.

GERME DE PARALYSIE INFANTILE

Un organisme qui n'a jamais été vu auparavant et qui pourrait bien être le germe depuis si longtemps recherché de la paralysie infantile a été photographié par Francis F. Lucas, des laboratoires du Téléphone Bell, à New-York, au cours de ses recherches au microscope ultraviolet.

PREPARATION D'UNE ENCYCLOPÉDIE

Il n'est pas sans intérêt de connaître comment le Pape a préparé son encyclopédie sur le mariage. Savez-vous qu'une vingtaine de savants, ont travaillé à l'ébauche de ce document pontifical pendant deux mois pleins? Ces aides ramassèrent la masse de documents nécessaires à l'élaboration de l'encyclopédie. Sa Sainteté en prit connaissance et en fit la critique. Les aides du Pape reprirent l'ouvrage et le retravaillèrent. C'est alors qu'un expert du Vatican rédigea en latin une ébauche de l'encyclopédie que le Pape ensuite corrigea et re-corrigea jusqu'à la veille de sa publication.

Il est à se demander si, dans la préparation de n'importe quel

document d'Etat, on met autant de soin que le Vatican en apporte dans la rédaction de ses encyclopedies. Ou a-t-on vu une telle préparation dans la rédaction d'un document de 16,000 mots? C'est dire la peine que le Pape se donne lorsqu'il parle au monde.

N'EN FAUT PAS TROP

Trop de repos nous engourdit. Trop de fracas nous étourdit. Trop de froidure est indolence. Trop d'activité, turbulence. Trop d'amour trouble la raison. Trop de remède est un poison. Trop de finesse est artifice. Trop de rigueur est cruauté. Trop d'audace, témérité. Trop d'économie, avarice. Trop de bien devient un fardeau. Trop d'honneur est un esclavage. Trop de plaisir mène au tombeau. Trop d'esprit porte dommage. Trop de confiance nous perd. Trop de franchise nous dessert. Trop de bonté devient faiblesse. Trop de fierté devient hauteur. Trop de complaisance, bassesse. Trop de politesse, fadeur.

LA CURIOSITE

Souvent l'art de l'annonce n'est pas celui de piquer la curiosité humaine. N'est-ce pas ce que prouve ce libraire de Budapest?

Le bonhomme voulait écouler une certaine quantité d'un livre quelconque. Il publia alors dans les journaux l'annonce suivante: "Ce que toute jeune fille doit savoir. Conseils extrêmement utiles et nécessaires à toutes celles qui se destinent au mariage. Vu la nature de ce livre, on n'acceptera que des commandes par la poste; l'expédition aura lieu au reçu de la valeur du livre, soit un dollar".

Les demoiselles, aspirant au mariage, répondirent en grand nombre à l'appel du libraire. La première semaine, il se vendit deux mille volumes. Les acheteuses, cependant, se montrèrent fort mécontentes. Ce qu'elles avaient reçu, ce n'était pas le livre qu'elles attendaient, mais un simple manuel de recettes culinaires. L'affaire alla devant les tribunaux. Le juge donna raison au libraire. "Ce qu'un grand nombre de jeunes filles ont besoin de savoir à notre époque, dit-il, c'est bien un peu de cette science domestique que les préoccupations mondaines et les plaisirs font délaissée de plus en plus".

Tout en ne trompant pas ses clients, ce libraire, un psychologue, leur avait donné une intelligente leçon.

LA PEINE DE MORT

La peine de mort réservée aux meurtriers est un sujet qui a fait couler bien de l'encre de la part de ceux qui voudraient qu'elle n'existe pas.

A l'heure actuelle, aux Etats-Unis, la controverse est encore engagée entre ceux qui sont en faveur de la peine de mort et ceux qui la combattent. Le *Saturday Evening Post* est dans le débat.

Tous les arguments qu'on invoque contre la peine capitale sont de deux sortes, écrit la revue américaine: Ils sont sentimentaux ou pratiques. Or, "l'exécution d'un meurtrier n'a rien de l'horreur dont s'accompagne l'assassinat d'un homme innocent... La Société a le droit de se protéger elle-même, et si l'exécution d'un meurtrier a pour effet d'empêcher un autre criminel de commettre un acte semblable, alors on sauve une autre vie innocente".

Quant au reste, continue le *Saturday Evening Post*, il est prouvé avec des chiffres que là où est appliquée la peine capitale, le nombre de meurtres est infiniment moins grand que là où l'on se contente de l'emprisonnement à vie des meurtriers dont la culpabilité est prouvée.

L'ELECTRICITE DEPUIS 40 ANS

On trouve difficilement aujourd'hui une ville ou un village américains où l'électricité ne serve à l'éclairage et à d'innombrables autres emplois. Et pourtant il y a 40 ans l'énergie électrique était une chose encore inexploitée sinon totalement inconnue. La dynamo avait été inventée mais personne n'osait s'aventurer à la mettre en essai sur une grande échelle. La première organisation commerciale s'est formée à New-York; elle devait fournir l'électricité au public. Edison avait déjà fait connaître au monde sa lampe électrique et la lampe à arc s'était révélée excellente pour l'éclairage à l'extérieur. Mais la plus grande difficulté venait de l'indifférence du public pour toutes ces découvertes. Peu à peu les efforts persévérants d'Edison et de ses compagnons aventureux obtinrent des résultats. La compagnie naissante recut des encouragements et poursuivit son chemin. Entrée en activité le 4 septembre 1882 elle prit bientôt une importance considérable et suscita des imitateurs qui ont créé aux Etats-Unis et dans le monde une ère toute nouvelle de confort et de progrès industriels.

LE CHEVAL TROP COURT

Lalande, musicien, violon de la chapelle de Versailles, était connu comme un homme jovial et qui aimait beaucoup le plaisir.

Jeune, il lui prit envie, pendant la semaine sainte, d'aller figurer à Longchamps. Il va trouver Mousset, l'oureur de chevaux, retient un cheval richement caparaonné, et donne neuf francs d'arrhes à compte sur dix-huit, prix convenu de la location. Sorti de l'écurie, il rencontre un ami qui lui parle d'une partie de Longchamps, en quatorze, dans sa voiture. "Si seulement, dit Lalande, je pouvais retirer les arrhes que je viens de donner. En tout cas, allons chez Mousset, et nous verrons..."

—M. Mousset, montrez-moi encore une fois le cheval que je vous ai loué.

—Monsieur, le voici.

—Savez-vous, monsieur Mousset, que ce cheval-là est bien court?

—Comment Monsieur, bien court?

—Mais certainement...

Puis, s'adressant à son ami:

—Voilà bien ma place, voilà la tienne, voilà celle de Daigremont... Mais où donc se placera Mondonville, et cependant il vient avec nous?

—Comment, Monsieur, vous montrez à quatre?

—Mais oui.

—Tenez, voilà vos arrhes; allez chercher un cheval ailleurs; je ne l'oue pas le mien pour qu'on l'écrante."

CHEZ L'ARTISTE

—Cher maître, mon portrait n'a pas de vie.

—Alors, madame, si vous voulez qu'il ait de la vie, c'est cinq mille dollars de plus; la vie est très chère.

LA CARTOMANCIENNE

—Je puis même parler avec feu votre épouse...

—Alors, ça tombe bien! Demandez-lui donc où elle a fourré mes boutons de manchettes?..."

POUR ETRE TRANQUILLE

—C'est curieux, mais le samedi il y a toujours beaucoup de déclarations de faillite.

—Ce sont des gens qui veulent passer le dimanche tranquille.

BUREAU DE PLACEMENT

Le préposé. — Et pourquoi voulez-vous un emploi chez quelqu'un qui soit au bureau le dimanche?

Le chômeur. — Dame!... pour pouvoir toucher la paie; la semaine je ne suis pas libre.

C'EST TROP HONTEUX

Le professeur. — Vous devriez être honteux, c'est la troisième année que vous restez dans la même classe.

L'élève. — Bien, et vous, monsieur! Voilà plus de quinze ans que vous y êtes.

SIVEL.

LES NOUVEAUX VERRES

"Tait-Favreau"

Correcteurs et protecteurs de la vue

Un examen de vos yeux par un de nos SPECIALISTES et une explication précise de ces merveilleux verres vous permettront de juger de leur qualité et exactitude.

Ces verres sont faits exclusivement dans nos laboratoires

TAIT-FAVREAU, Ltée

SPECIALISTES

Optométristes Opticiens Licenciés

265, Ste-Catherine Est :: Tél. LAN. 6703

Cloches d'églises
Carillons, cloches neuves et d'occasion, de différents poids et prix. Ecrire ou voir
Z.-O. TOURANGEAU
1656, Boul. St-Joseph (Est)
App. 6 - Tél. FR. 6272 - Montréal
C-EMILE MORISSETTE, LIMITEE
232-236, rue Latourville, Québec

Léon-A. HURTUBISE
C. P. A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques ouest
Montréal
Téléphone: HARBOUR 5065

Donnez vos commandes à
J.-A. DESY Limitée
1459, Avenue Delorimier

Ils importent directement leur
CAFÉ et leur THE
Ils manufacturent eux-mêmes leurs
CONFITURES
Qualité — Prix Modérés — Service

Les lettres de Napoléon Bourassa

ON DIRAIT QU'ELLES ONT ETE
ECRITES PAR UN FRANCAIS
DU GRAND SIECLE

"Je n'aime pas les recueils de 'lettres'. Leur lecture m'a toujours paru fastidieuse à l'égal de la visite d'un musée, où l'on voit des tas de choses plus ou moins belles, disposées pêle-mêle le long des murs. Eh bien! j'avoue que les lettres de Napoléon Bourassa seraient de nature à me reconcilier avec ce genre de littérature. Il y a là tant de finesse dans l'observation, tant de délicatesse dans le sentiment et dans son expression, qu'on se laisse prendre au charme. Ces lettres, qui s'échelonnent de 1856 à 1912 sont exquises, toutes, quoique à des titres et degrés divers. On dirait qu'elles ont été écrites par un Français du grand siècle; oui, un Français de la vieille France, égaré aux XIXe et XXe siècles."

P. G.
(Annales du Mont Saint-Michel).

Ce volume est en vente au prix de .75s au comptoir et .85s par la poste au

Service de Librairie du "DEVOIR"
430, Notre-Dame Est, Montréal.

POUR LA FABRICATION
DE VOS
—CONSULTEZ
LA
CLICHÉS
Photogravure Nationale Ltée
59, Ste-Catherine ouest :: Tél. MARquette 4549

La plus grande
organisation
canadienne-française
de Montréal.

Tousignant Frères, Limitée

Beurre --- Oeufs
Fromage --- Thés
Cafés --- Epicerie
Pâtes alimentaires

Gros et détail

A NOTER: Ce que nous pouvons faire avec avantage pour des clients qui demeurent à des milles et des milles d'ici, nous pouvons le faire également à toute personne qui peut venir elle-même acheter ce dont elle a besoin à notre magasin principal ou à nos autres magasins.

9 — MAGASINS — 9

Le plus bas prix

Bureau et Magasin Principal:
6312 St-Hubert

5167 rue Clarke
2929 rue Masson
1584 Ste-Catherine Est
2034 Mont-Royal Est
1148 Mont-Royal Est
1587 rue Ontario Est
2309 rue Ontario Est
3539 rue Ontario Est

Maison MONTESANO
Doreur, argentier, nickelleur
Spécialité: Ornements d'église.
1079, Amherst — CH. 9325

BONBONS
Léonie
366, rue Sherbrooke (est)

Ce qu'il y a de mieux en instruments de musique se trouve chez Archambault

Quelques-uns des manufacturiers célèbres dont les instruments figurent ici:

BESSON. — Manufacturiers des instruments de fanfare servant à l'armée de terre, à la marine, aux forces aériennes et aux troupes de réserve de Sa Majesté. Dans tous les centres musicaux, le mot BESSON est parfaitement connu et signifie toujours "ce qu'il y a de mieux" en instruments de fanfare.

GIBSON. — Instruments d'une magnifique sonorité. Ouvrent la voie aux grandes exécutions musicales. Assurent de nouveaux triomphes et un accroissement de prestige aux artistes et aux professionnels... aident les étudiants et les ambitieux dans la voie qui conduit au succès artistique.

LA QUALITE SELMER. — Reconnue partout où se jouent de bons instruments. L'établissement Selmer est réputé le pourvoyeur d'instruments à vent de qualité. Fabricant et distributeur des meilleurs instruments à vent au monde, ainsi que des accessoires.

J. THIBOUVILLE-LAMY (Paris) — Luthiers et Facteurs d'instruments de musique. Sonorité veloutée, justesse impeccable dans tous ses registres. L'instrument idéal pour les exécutions si délicates qu'on exige aujourd'hui.

LES INSTRUMENTS DE FANFARE MODELE "REVELATION" DE HOLTON sont les meilleurs produits de cette industrie d'art, l'oeuvre des plus grands virtuoses du genre en Amérique. Fabriqués par des musiciens, dans une atmosphère artistique, les instruments de fanfare, modèle "Révélation", de Holton, ont atteint un degré de perfection musicale qui ne sera probablement jamais égalé. Créés par des artistes, ce sont aussi les préférés des artistes.

ON PEUT VISITER NOTRE RAYON DE LUTHERIE EN TOUT TEMPS.

Ed. Archambault
ENRG.

500, rue Sainte-Catherine Est, angle Berri
MARquette 6201*

Banquets, Réceptions et Noces

MADAME, pourquoi prendre la peine de préparer un déjeuner de noces, une réception, un banquet, un souper? Nous vous servirons, soit à notre restaurant, soit à votre domicile, les plats les plus fins présentés avec élégance.

Kerthulu & Cédiaul
1284, St-Denis
MONTREAL
Tél. : HA. 710

La Page féminine

Nouvelle

Les ciseaux

(A mon amie Thérèse)

Avec la permission de grand-maman, je cherchais un jour dans ses tiroirs, où sont accumulées maintes reliques du passé, si je ne trouvais pas un morceau de soie, resté d'une toilette d'autrefois, et un bout de dentelle dont je me proposais de confectionner une robe pour la poupée d'une petite amie.

Il ne m'était pas donné tous les jours de fureter dans les "trésors" de grand-mère, aussi cette investigation dans les tiroirs qui recelaient tant de choses disparates avait un charme tout neuf pour moi et plus d'un objet me tombant inopinément sous la main était le prétexte de bien des questions auxquelles grand-maman, qui aime beaucoup sa petite-fille quoiqu'elle la gronde parfois, répondait volontiers.

Voilà que je découvrais un étui de velours jadis bleu, aujourd'hui très défraîchi, qui contenait une paire de ciseaux très ornements, de vrais bijoux... qui ne pouvaient plus du tout comme je le constatai en les essayant sur une dentelle.

"Les jolis ciseaux, grand-mère! Quel dommage qu'ils ne puissent plus servir! Remettez-les soigneusement en place, ma petite. Ils sont bien plus vieux que toi, ces ciseaux..." Je les ai gardés en souvenir...

"Et grand-maman dont les yeux usés avaient perdu leur éclat, parut soudainement rajeunie. Son regard, qui semblait fixer quelque lointaine vision, brilla un instant.

Alors, refermant le tiroir, je gardai entre mes mains les ciseaux mignons et ouvragés qui rappelaient à grand-mère des heures tellement bonnes, sans doute, que leur seule évocation semblait lui donner un regain de jeunesse.

"Je saurais je point l'histoire de ces jolis ciseaux, grand-mère?"

"Oh! elle est courte! C'est le premier cadeau que ton grand-père m'a fait. Je vois que tu as envie de me demander comment cela est arrivé!"

Dans le temps ton grand-père n'était qu'un étudiant en vacances dans sa famille voisine de la nôtre. Il partageait les divertissements de mes frères, ses sœurs étaient mes amies et nous étions toujours les uns chez les autres.

Chez mes parents, non loin de la maison, il y avait une pièce d'eau entourée d'arbres. Autour nous y avions installé des bancs et nous y allions passer les belles journées d'été.

Une après-midi de juillet, nous y étions tous réunis et j'avais pris une broderie. Machinalement, René s'amusa avec mes ciseaux et il les échappa dans la pièce d'eau. La perte n'était pas grande mais il tenait à la réparer et le lendemain il m'apportait ces ciseaux, beaucoup plus jolis que les miens pour lesquels je n'avais pas d'étui.

— Mais, grand-mère, on dit qu'accepter des ciseaux, cela... coupe l'amitié...

— Superstition que cela, ma petite. Trois ans plus tard, j'épousais ton grand-père et nous avons été heureux, ce qui prouve que les ciseaux nous ont plutôt porté bonheur!

Il m'en coûtait de remettre l'étui à sa place. Grand-mère a vu mon hésitation. En souriant, elle m'a demandé: "Ils te plaisent donc bien?" — "S'ils me plaisaient! Grand-maman, votre petite fille ne peut se défendre d'être un "brin" superstitieuse. Il me semble que ces ciseaux qui vous ont porté bonheur pourraient bien..."

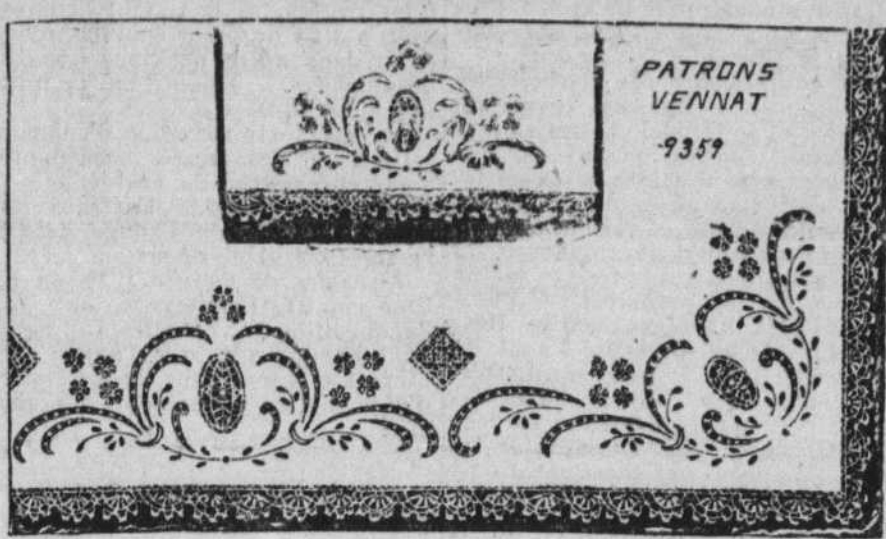
— Allons, prends-les, pour que tu les conserves aussi précieusement que je l'ai fait!

Et c'est depuis ce temps que, dans "ma boîte aux souvenirs", j'ai fait une place pour les ciseaux de grand-maman!

ARIANE

Une prescription remplie à la
PHARMACIE LAURENCE
St-Denis et Ontario
signifie toujours confiance, exactitude, soin, précision, santé, économie.
Tél. HA. 7907

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 9359, dessin délicat pour oreiller et drap assortis avec dentelle. Drap patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 50c. Tout étampé faux drap de 1 x 2 1/2 verges, \$2.35 ou \$3.60. Oreillers patron à tracer 15c, perforé 30c, au fer chaud 20c la paire. Tout étampés sur coton fini toile circulaire, la paire, suivant qualité, \$1.10 ou \$1.50. Coton M. F. A. pour la broderie 24c.

Dentelle en fil de toile garantie à la main, pour la bordure, 15c la verge. Il en faut 6 verges pour le drap et les oreillers ensemble. Un ovale à 25c dans le milieu du drap, 2 à 18c et les coins du drap, et 2 à 18c dans les oreillers, 2carrés à 15c sur le drap, soit \$1.49 d'appliqués en tout. Catalogue de Broderie 35c. Revue Mensuelle de Broderie et Musique 25c l'abonnement par an.

(Coupon de patrons VENNAT)

15 janvier 1931

Le Devoir, Montréal.

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

Une Messe de minuit à Fort Résolution

(Nous croyons intéresser nos lectrices en reproduisant ici une lettre d'une Soeur Grise Missionnaire au Nord-Ouest, chez les Esquimaux).

Ecole Saint-Joseph, 28 décembre 1930.

Ma chère sœur,

J'ai reçu ta lettre hier. Elle était datée du 14. N'est-ce pas qu'il y a du progrès? 13 jours seulement pour venir à Résolution. Tu me dis que tu aurais aimé venir à la Messe de minuit ici? C'est dommage que tu n'aies pu réaliser ce désir; elle a été vraiment belle. Veux-tu y venir en imagination? Figure-toi une belle grande église toute neuve, c'est-à-dire reluisante de propreté, décorée de tentures vertes et rouges qui vont de la voûte jusqu'aux tribunes. Une parure abondante de fleurs de velours rouges (fleurs de Noël) avec plusieurs lampions verts, rouges et blancs.

La crèche y est magnifique: petit Jésus en cire et autres personnages en plastique. La ville de Bethléem y est représentée au-dessus par des petites maisons en carton (vieilles boîtes de bottines peintes par une de nos Sœurs, artiste), le tout bien éclairé par des lampions ou par des lampes électriques: nous avons l'électricité de puis deux ans. C'est un coup d'oeil féerique pour nos bons Indiens qui arrivent de très loin dans les bois. Oh! Mais ce qu'il y a de monde! L'église est bondée. Tous les bancs sont remplis et même les allées où s'accroupissent les bonnes femmes avec leurs nourrissons.

Je prélude par une marche éclaboussante: "Ca Bergers" en variations, que j'invente puisque je n'ai pas de musique. Ensuite, M. X., bourgeois à la Compagnie d'Hudson (bon Canadien de Québec) chante le "Minuit, Chrétiens" d'une belle et puissante voix. Les enfants répondent en chœur avec beaucoup d'entrain. J'ai à peu près 32 filles à la tribune et 7 garçons pour m'aider à la basse. Ensuite vient la grand-messe Royale. Je joue des refrains de Noël, chaque fois que j'en ai la chance, entre les parties de la messe. A l'offertoire, un chanteur indien entonne "Il est né le Divin Enfant" en indien. Tout le monde crie le refrain. Ça fait un chœur puissant comme tu n'en as jamais entendu.

Ensuite vient la communion gé-

nérale pendant laquelle les gens chantent sur l'air "Le voici l'agneau...": c'est interminable. Comme le bon Jésus doit être consolé de voir tous ces gens de bonne volonté si simples en apparence, mais si agréables par leur innocence. Quand les femmes s'approchent de la sainte table, c'est un pleur continu des pouspons qui croient la fin du monde arrivée, loin de leur mamans. Enfin celles-ci reviennent et le calme se fait; la messe de minuit s'achève. A la première messe basse qui suit, ce sont des chants indiens. Ces pauvres Montagnais y mettent tout leur cœur et toute leur gorge aussi.

A la troisième messe, nous chantons "Bergers, réveillez-vous". Ce n'est pas très grégorien; mais les enfants chantent avec tant d'entrain et d'ensemble que tout le monde en est émerveillé. Ensuite: "O Roi de la nature", par M. X. et le R. Frère Y. (un Allemand), les enfants chantent les refrains. Et c'est tout. Je joue une espèce de Noël avec tous les jeux que je puis tirer et... Groudon, CA. 2372; Mme Henri c'est le réveillon: tout le monde paraît satisfait de la fête et la musicienne joue tous ceux que car c'est un surcroît pour les nerfs.

Maintenant ce sont les éternes qui s'en viennent. Les enfants sont pétillants d'espérance en attendant qu'ils soient fous de bonheur en recevant les jouets et les bonbons qu'on leur distribuera la veille du Jour de l'An. Et puis, pour les Rois, une petite séance, que je suis en train de préparer, viendra clore nos fêtes et la classe recommencera... et nous serons en 1931. Est-ce croyable? Je me rappelle qu'étant petite, à mon premier paroissien je voyais sur la première page la liste des fêtes mobiles avec les années consécutives. La feuille allait jusqu'à l'année 1930. On était en 1916.

Je me disais: "C'est certain que je ne verrai jamais 1930!", cela me semblait être éloigné d'un siècle. Et voilà que je suis en 1931 et que nous y sommes. Verrons-nous encore bien d'autres années? Dieu seul le sait. En tout cas, essayons que tous les jours en soient bons, que ce soient des jours qui comptent pour le ciel.

Sr V. M., des Soeurs Grises de Fort Résolution, Territoire du Nord-Ouest.

Pour le Refuge de la Merci

Au nombre des personnes qui ont souscrit pour le grand tirage de charité organisé au bénéfice du Refuge Notre-Dame de la Merci, qui aura lieu en avril, on remarque: lady Leblanc, lady Forget, Mmes F. L. Béique, L. J. Béique, J. L. Perron, Rosaire Thibodeau, Aimé Geoffroy, Régis Brodeur, Ernest Tétreau, Henri Gerin-Lajoie, J. B. C. Walsh, Pierre Beaulac, Maurice Cormier, Victor Beaudry, Victor Morin, L. P. Béard, Charles Viau, J. T. Cardinal, François Fauré, Noël Decarie, Jos. S. Stanford, E. St-Jacques, J. A. Leduc, E. Laroche, Alphonse Racine, H. Dalbec, Arthur Berthiaume, Th. Viau, E. M. Desaulniers, H. A. Terrault, Pierre Charton, Mlle Ant. Young, Mmes Léopold Fortier, Bienvenu-Simard, P. E. Ostiguy, Mlle Marie Desjardins, Mme W. E. Morgan, Dr. J. F. McIntosh, Mmes J. F. McIntosh, Charles Laurendeau, Maurice Charpentier, A. Perreault, W. R. Watson, J. de Ladurantie, J. Duchastel de Montrouge, T. Bruneau, H. Fortier, R. Duguay, C. H. Hargrave, A. Bazin, E. Gauthier, Mmes Y. Perreault, Thérèse Galipeault, Mmes Arsène Laroche, L. O'Sullivan, A. E. Morgan, Tancrede Bienvenu, R. Gauthier, T. Arthur Gauthier, Jos. B. de Boucherville, Mlle M. Pelletier, Mme A. Bruneau, M. R. Genevert, Mmes R. Genevert, A. Favreau, Jos. Laurence, Emilie Simard, Henry Hamilton, A. E. Cholette, R. Pomy, J. Brossier, A. C. Hébert, Mlle C. S. Quinn, Mmes G. Normand, B. A. Larin, C. A. Dugas, Hector Barsalou, J. H. Gauthier, Eugène Viau, Mlle A. Harrison, Mme A. Dionne, Mlle Jacqueline Gariépy, Marcelle Gariépy, Mmes J. L. Guimont, James Mayer, A. Boucher, P. H. Dubuc, U. Wilson, Mlle A. Church, Mmes Gosselin, E. Beauchamp, E. Poirier, R. P. Cardeux, Mmes P. N. Boudreau, L. P. Loiseleur, Mlle G. Longtin, MM. Yvon Loiseleur, Guy Loiseleur, J. Demers, Mmes Louis Charbonneau, R. Clau-de, L. Forget, H. Savard, M. J. A. Dagenais, Mlle Corona Robert, Mmes G. Amyot, C. A. Bertrand, O. M. Lavoie, L. Desautels, Mlle Annette Poirier.

Les personnes qui veulent se procurer des livrets pourront s'adresser aux adresses suivantes: Mme Emilie Castonguay, 410 Sherbrooke Ouest, L.A. 5401; Mme Israël Tar-tre, 267, avenue Oliver, W.E. 8252; Mme Remy Goyer, Côte de la Ver-tu, B.Y. 01233; Mme A. Aubin, 467 Groudon, CA. 2372; Mme Henri Bradley, 3917 St-André, FR. 4977; Mme M. Necker, 4554 Esplanade, B.E. 5513-M; Mme Eugène Mathieu, 3903 de Bullion, L.A. 0624; Mme Arthur Ricard, 3467 Saint-Hu-bert, FR. 2522; Mlle Jeannette Des-saulniers, 518 Sherbrooke, FR. 7773; Mme Georges-Etienne Cartier, 3814 St-Denis, HA. 0312; Mlle Aimée Lacoste, 735 Outremont, AT. 4139; Mme Théo, St-Germain, 1566 Church, FI. 6602.

Pensées

Ne pas savoir supporter la pau-vreté est une chose honteuse; ne pas savoir la chasser par son tra-vail est une chose plus honteuse en-core.

PERICLES

C'est par pitié pour les riches qu'il y a des pauvres.

Mme SWETCHINE

Nous vivons dans un siècle où les idées superflues surabondent et où il n'y a pas les idées nécessaires.

J. JOUBERT

Quelque mérite qu'il puisse y avoir à négliger les grandes pla-ces, il y en a peut-être encore plus à les bien remplir.

VAUVENARGUES

Il est faux que l'égalité soit une loi de la nature. La nature n'a rien fait d'égal. Sa loi souveraine est la subordination et la dépendance.

VAUVENARGUES

Un père amaigri, malade, recouvre, en 3 semaines 15 livres et sa vigueur

ANSELMO, ALTA. — M. E. Ko-ther dit: "J'étais tellement épuisé, affaibli, nerveux, que je ne pouvais travailler. J'essayai alors la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast). J'engraissai de 15 livres en 3 semaines et recouvrai ma santé."

Des personnes décharnées, faibles, nerveuses ont constaté, avec ravissement, des gains de 5 à 15 livres en 3 semaines. Les vilains creux se remplissent, les membres émaciés s'arrondissent, les teints blêmes s'éclaircissent, il y a regain de vigueur dès le premier jour. La constipation, la nervosité, l'indigestion disparaissent en une nuit. Elle écarte le danger de maladies graves.

La Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast), c'est deux grands toniques en un seul: la levure de brasserie, qui fait engraisser, et le fer qui donne des forces et enrichit le sang. Maintes fois plus efficace que la levure non médicamenteuse. Donnez des résultats dans la moitié moins de temps.

Ne restez pas décharnés, faibles, nerveux. Prenez ces agréables petits comprimés. Pas de goût de levure, pas de gaz. Si vous n'obtenez pas promptement d'heureux résultats, le manufacturier vous remboursera votre argent. Procurez-vous aujourd'hui même chez votre pharmacien la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast). Vous vous sentirez merveilleusement bien demain et vous engraisseriez rapidement.

Retraites fermées

Au Monastère de Marie-Répara-trice, 1025, Mont-Royal ouest, Montréal: Janvier, 16 au 19, jeunes filles; février, 23 au 26, dames; mars, 13 au 16, jeunes filles.

Aux Trois-Rivières, 117 rue St-Charles: janvier, 20 au 24, dames; janvier, 26 au 30, jeunes filles de St-Philippe; février, 5 au 9, jeunes filles de St-Philippe; février, 12 au 16, jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements s'adres-ser à la directrice.

Au Foyer Sainte-Claire

La récollection mensuelle pour les anciennes retraitantes aura lieu dimanche, le 18 janvier, au Foyer Ste-Claire d'Assise, 5045 rue St-Dominique, Montréal, tél. Dollard 8026. La messe aura lieu à 8 h. Le prédicateur sera le R. P. Zénon, O.F.M. Toutes les jeunes filles seront les bienvenues. Nous rappelés aussi qu'il y aura une retraite prê-chée par le R. P. Salvator, O.F.M., du 30 janvier au 3 février.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers) Au-tour de la Maison. (Illustra-tions de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de li-brairie du Canada français, ce li-vre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel, chef-d'oeu-vre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa pa-ration. Rempli d'originalité, de ta-lent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

Histoire de tortues

Le peintre américain Gilbert White, président de l'American Le-gion, à Paris, et qui fut, avant la guerre, le premier maître en Fran-ce du peintre Foulia, est un fa-meux mystificateur.

Il avait acheté, dans une pois-sonnerie de la plaine Monceau, son quartier, une tortue minuscule, un véritable bijou vivant, et, ré-solu à l'élever, la mit en garde chez sa concierge afin qu'elle prospérât en liberté sur le gazon de la cour. Il paya même une petite pension pour la laitue indispensable.

Mais la nuit, subitement, il remplaça sa tortue mise en nour-rice par une plus grande. Et, le lendemain matin, il s'exclama: — Oh! c'est merveilleux. La tortue a tellement grossi que je double la pension!

Il poursuivit le jeu, remplaçant toujours la tortue présente par une tortue plus grosse, jusqu'au jour où la concierge crédule de-moura médusée devant la tortue géante qui s'élevait sur sa pelouse. Elle amena tout le quartier:

— Venez voir, venez voir ma tortue phénoménale qui grandit à vue d'oeil.

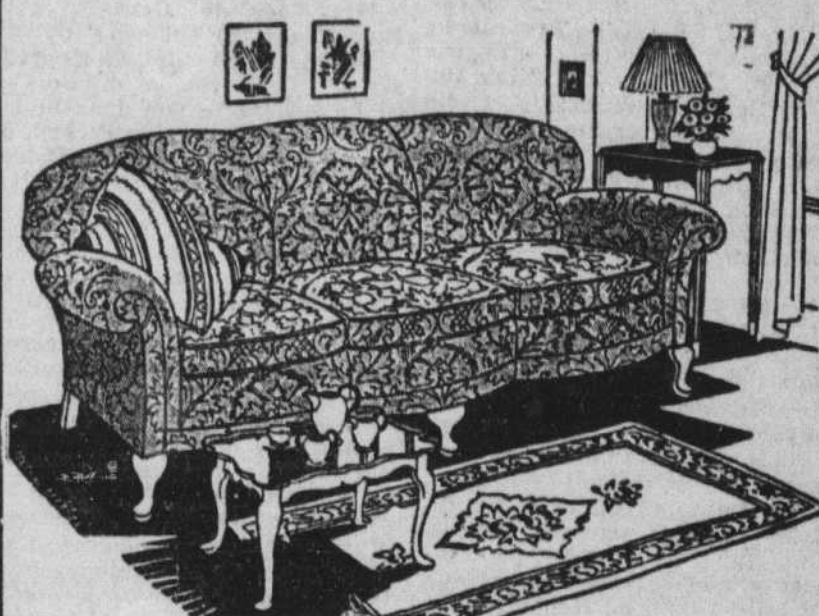
Mais, dès le lendemain de ce soir mémorable, Gilbert White décidait

Vente Semestrielle de Meubles et d'Articles d'Ameublement

Des foules se succèdent à notre Magasin depuis l'ouverture de la Vente — nous avons dit que ce serait la plus grande de nos Ventes Semestrielles, et c'est vrai. C'est le bon temps de faire vos achats chez EATON.

Jamais encore une telle qualité à ce prix

Chesterfields désassortis



Prix de la Vente,

peudredi...

29.75

Plusieurs désirent acheter un chesterfield pour placer dans une grande salle à manger, une bibliothèque, un boudoir, une salle de billard, etc. Ceux-ci sont de bonnes proportions et superbement rembourrés et finis. Environ 72 pouces de longueur, avec sièges profonds, dossiers et bords à ressorts. Devant de fantaisie, pieds Reine Anne, couvertures de denim ou damas. (Autres couvertures moyen-nant un léger supplément.)

Quelques détails de leur fabrication

1. Cadre de bois dur de choix, séché au four.
2. Rembourrage tout à fait neuf.
3. 32 bons ressorts dans le siège.
4. Coussins à ressorts garantis.
5. Fabrication garantie par The T. EATON CO. Limited.
6. Produits de la fabrique canadienne Snyders Limited.

Cinquième étage

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

de continuer sa farce: la tortue rapetissait chaque jour.

La concierge se désespérait: — Je n'y comprends rien. Plus je lui donne de laitue, et plus elle rapetisse!

La tortue se réduisit tellement qu'un jour elle devint invisible. Et la concierge de Gilbert White a depuis lors des idées très spéciales sur l'existence de ces petites bêtes.

Le Petit Café

Le Petit Café, cette amusante pi-èce pleine d'observation et d'esprit, sera interprétée de façon remar-quable par des interprètes choisis de la section de comédie de la So-ciété Canadienne d'Opérette mardi et jeudi de la semaine prochaine, au

Monument National. On verra en effet en scène MM. Henri Poitras, dans le rôle du garçon Albert Lori-lan, Claude Sutton, dans celui du patron Philibert, Lorenzo Bariteau, Wilfrid Plamondon, Emile Cartier, André Gelmar, Lucien Quintal, Tony Pavoux, Lucien Saint-Laurent, Mmes Jeanne Maubourg, Madeleine Davis, Armande Lebrun, Margot Tremblay, A.-M. Ducharme et M. Desaulniers.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Té-léphone: H.Arbour 1241)

Feuilleton du "Devoir"

TROP CHER

par Marie LE MIÈRE

PREMIERE PARTIE

Des arbres, encore des arbres, serrés en touffes, alignés en avenues, éparpillés au hasard, couronnant les hauteurs, dévalant les pentes, emplissant les ravins; de larges coulées de lumière et des ombres profondes; des mousses veloutées, des tapis de bruyères, des sources vives; un ciel radieux, des éclaircies lointaines fascinant le regard et sollicitant le songe; la magie et la poésie de la forêt: voilà le tableau que Georges Fresnay contemplant depuis deux heures, assis devant sa toile, le pinceau à la main.

La clairière se creusait douce-

ment comme une coupe; en arrière et à droite du peintre, elle était bornée par des futaies massives; à gauche, un ruisseau coulait en ja-sant, et fuyait obliquement entre ses rives qu'ombrageaient des files de saules. En avant, par une vaste échancrure, on apercevait des pe-louses étagées, lumineuses, et, tout au fond, tout en haut, une cons-truction éclatante de blancheur, qui ressemblait à un château de rêve.

Le décor était charmant, et l'ar-tiste était heureux.

Il peignait, posant ça et là des touches vigoureuses; il pensait, fermant à demi ses yeux bleus, re-tenant en arrière sa tête fine et blonde qu'une barbe en pointe af-

finait encore. Artiste! Il l'était, cer-tes, pour reproduire, avec cette maîtrise, la fraîcheur et la richesse des bois; mais il était, plus encore peut-être, un dilettante épris de jouissances délicates, curieux d'im-pressions neuves, d'émotions char-meuses. Il allait dans la vie com-me sur une route fleurie par l'art, les relations agréables, les plaisirs intelligents.

Oui, c'était bon de vivre, d'être riche, libre comme l'air, de n'é-prouver aucun souci, d'avoir con-quis, à vingt-sept ans, une place honorable dans le monde artistique. C'était bon de parcourir à loisir cette splendide propriété d'un ami, de peindre et de flâner à sa guise sous ces merveilleux ombrages, de respirer ces parfums piquants, et de sentir, en cette chaude atmo-sphère, s'épanouir son esprit et son cœur!

Car Georges Fresnay ne manque point de cœur; comme toute âme jeune, non gâtée par le vice, il porte en lui des rêves de dévoue-ment... Oh! le dévouement pour une créature aimable et bien-aimée, ce serait une fête: la joie des joies...

Et quand, à certaines heures, devant certains spectacles, il écoute vibrer plus fort la chanson de sa jeunesse, il est plus heureux que

jamais.

Fresnay travaille maintenant avec une sorte de fièvre: le temps passe, et il veut terminer dès ce matin son ébauche. Tout à coup, en levant les yeux, il fait un mouvement de surprise. Il n'est plus seul: une femme est là, sous les saules, près du ruisseau.

Par où est-elle venue? depuis combien de temps se tient-elle im-mobile, à cette place? Georges se le demande à peine, tant cette vision de grâce et de clarté semble éma-ner naturellement de son cadre. Elle a une taille longue, un peu frêle, une robe très simple, un grand chapeau...

Le jeune homme s'est détourné et s'est remis au travail; mais il l'a rapidement enveloppée de son re-gard de peintre, habitué à saisir promptement les moindres détails d'un site ou d'un visage. Il a vu de lourds cheveux châtain aux re-flets d'or, un teint mat, de grands yeux, un profil délicat... Elle est jeune: vingt ans peut-être. Toute sa pure silhouette exhale un indéfinissable charme de noblesse et de candeur.

Sa tête et ses épaules sont en pleine lumière, tandis que l'ombre confond les plis de sa robe en une nuage vague. Le tableau est d'une

fraîcheur, d'une couleur exquises.

La jeune fille contemple le paysa-ge, sans s'inquiéter nullement de la présence de l'inconnu. Georges prend une feuille, enlève un cro-quis rapide. A peine ose-t-il regar-der son modèle: à la réserve de l'homme discret se joint, en ce mo-ment, chez lui, une timidité qu'il s'étonne de ressentir... Il se détour-ne légèrement et fait un geste de déception: elle n'est plus là! elle a disparu comme elle était venue.

Peu importe: il achèvera de mé-moire son esquisse. Il efface, retou-che, crayonne encore, avec une hâte étrange de réussir... Des insectes dorés bourdonnent à ses oreil-les, le soleil le brûle et l'enivre... Oh! la belle journée!

— Eh bien! eh bien! mon cher Fresnay...

A cet appel, le jeune peintre se redresse en sursaut; un homme gri-sonnant, court et trapu, débou-chant d'un sentier, s'avance à gran-des enjambées.

— Je me doutais bien qu'on se-raït obligé de battre le bois pour vous retrouver. Ah! ces artistes!... Ma femme vous croit tombé dans quelque ravin! Savez-vous qu'il est midi et demi?

— Oh! s'exclama Fresnay, je suis confus.

— Voyons donc cela, continue l'arrivant, se penchant sur la toile. Parfait! Alors, il vous plaît, mon petit Prémaumont?

— L'homme embrasse d'un regard satisfait, un peu glorieux, le bois magnifique et le blanc château loin-tain.

— C'est très beau, mon cher Mon-sieur Grandlieu; j'ai passé là des heures dont je me souviendrai.

Le jeune homme se leva, très élan-gant dans son veston bleu, et prit un carton pour y serrer la feuille qu'il avait gardée à la main.

— Et ceci! poursuivit Grandlieu en s'approchant. Un portrait? Tiens, tiens... Mais c'est ma nièce, que diable!

— Votre nièce?

— Mais oui, ma petite Yvonne, la fille de mon frère. Ah ça! Comment se fait-il?

— Mon Dieu! c'est bien simple: tantôt comme je travaillais, j'ai aperçu là, près du ruisseau, une jeune inconnue. Cette apparition, dans cette verdure, produisait un effet ravissant, j'ai regardé... Cela m'était permis comme à tout le monde... J'ai admiré... Et voilà!

— Et voilà! répéta Grandlieu, frottant l'une contre l'autre, selon son habitude, ses mains grasses et blanches, et coulant un regard ma-

licieux vers son jeune ami. Oui, elle est gentille, la pauvre petite; sa vie n'est pas gaie, son père la cloî-tre comme une Bénédicte!

— Il étendit le bras vers la gauche. — La Bluette est là, fit-il; nous pourrions y aller, ce sera une jolie promenade.

Georges ne répondit pas; il pliait son chevalet. Bientôt les deux hommes montèrent côte à côte vers le château blanc. Les yeux de Fres-nay étaient attirés à gauche comme par un aimant; ils cherchaient la Bluette, invisible sous les hautes fu-taies. Il savait, d'ailleurs, que les deux frères Grandlieu ne sympathi-saient guère.

LA RADIO

CONCERTS DE JEUDI
Postes extérieurs

WEAF

7 h. p.m. — PROGRAMME D'HYMNES. — Louange au Dieu d'Abraham, de Hebra, par un quatuor mixte. Fairest Lord Jesus, solo de soprano, par Muriel Savage. Le Dieu terrible, de Loeff, par le chœur. Dieu est ma Forteresse, de Luther, par le quatuor mixte. Awake, O Lord, solo de baryton, par Arthur Bellingham.

9 h. p.m. — ARCO BIRTHDAY PARTY. — On fera revivre le souvenir de Molière qu'on a souvent appelé le "Shakespeare de France". Molière fut le maître de la satire et de l'ironie. Il a laissé derrière lui tout un héritage littéraire et dramatique de premier ordre. Programme musical. Singing a song to you, de Monaco, par les Rondoliers. Les Rameaux, de Faure, solo de basse, par John Moncrieff. Sylvain, de Sinding, solo de ténor, par Harold Hansen.

9 h. 30 p.m. — HEURES MELODIQUES DE FROST. — Programme musical sous la direction d'Eugène Ormandy. Extraits de "Nina Rosa", de Romberg, orchestre et solo de ténor, par Oliver Smith. Petite Danseuse espagnole, de Wayne-Groffe, par l'orchestre. Un rêve, de Bartlett, solo de trompette, par Bernard Baker. L'ouverture de la Chauve-Souris, de Strauss.

7 h. 30. — PROGRAMME MAXWELL HOUSE. Quatuor et orchestre sous la direction de Willard Robinson. Programme: Intermezzo tiré des "Joueurs de la Madone", de Wolf-Ferrari, par l'orchestre; Extraits des "Maitres-Chanteurs", de Wagner, solo de ténor, par Richard Crooks. Dans le silence de la nuit, de Rachmaninoff, solo par Crooks. Clair de lune, de Debussy, par l'orchestre. When you're away, de "The Only Girl", de Herbert. Forgotten, de Cowles, solo de ténor par Richard Crooks. Echos écosais.

7 h. p.m. — LA VOIX DE COLUMBIA. Les artistes sont: Marion McAfee, soprano; Charlotte Harriman, contralto; Ben Alley, ténor; et Chester Tallman, baryton. Détails du programme musical: Jubilation, de Dett, par l'orchestre. A Wanderer's Song, de Lisbach, par Chester Tallman. Tell me, Oh blue, blue sky, de Giani, par Marion McAfee. Espagnole, de Glazounoff, par l'orchestre. The hills of home, de Fox, par Ben Alley. Song of the Shepherd, de Rimsky-Korsakoff. Souffle d'avril, de Grieg, par Marion McAfee et Ben Alley. Impressions d'Italie, de Charpentier, par l'orchestre. Valse caprice, de Rubinstein, par l'orchestre. Danse orientale, de Lomirsky, par l'orchestre. Extraits des "Pêcheurs de perles", de Bizet.

Un chanteur mohawk au C. N. R.

Os-Ke-Non-Ton, le chef mohawk, pousse son canot sur le lac, sur une route dorée faite par le soleil couchant. Il donna un coup de pagaie et la légère embarcation d'écorce de bouleau glissa sans bruit dans le calme du soir.

Et Os-Ke-Non-Ton commença à chanter. Il chanta parce qu'il était un Indien pénétré de la joie de l'eau et de la forêt et qu'il goûtait le repos idéal et parfumé de ce soir d'été. Mais il chanta si bien qu'il fut arraché à sa chère solitude. De riches visiteurs à Bigwin Inn, sur le lac des Baies, où il était guide, l'entendirent et, charmés par sa voix magnifique, le décidèrent à prendre des leçons de chant à leurs frais. Aujourd'hui le chef indien est un artiste de réputation internationale. Ses chansons indiennes ont ravi des auditoires parisiens et londoniens.

Toutefois Os-Ke-Non-Ton est resté lui-même, c'est-à-dire un chef beau-rouge, profondément attaché à ses traditions et à ses goûts de jeunesse. Quand il chante il semble que tout le décor familier des

lacs et des forêts passe dans son chant.

Os-Ke-Non-Ton est revenu dans son pays après avoir remporté de nombreux succès en Europe. Dimanche après-midi, le 18 janvier durant l'heure symphonique radiodiffusée par les postes du Canadian National, de Halifax à Vancouver, les radiophiles aux écouteurs auront le plaisir d'entendre sa "Chanson de la flèche empoisonnée" et autres chansons mohawk qui ont établi sa réputation de l'autre côté de l'Atlantique.

Concert de Nazareth

Voici le programme du concert que les aveugles de Nazareth donneront ce soir de 8 h. à 8 h. 30 au poste CKAC.

I. — Noël, harmonisés par M. R. Octave Pelletier, D.M. a) Il est né le divin Enfant. Soliste: Marguerite Beaulieu. b) Dans cette étable. c) Ca bergers.

II. — Conférence (quelques minutes) de M. Louis Bouchier, p.s., curé de Notre-Dame, sur Nazareth.

III. — Noël de Gevaert. a) Les Rois Mages; b) Chanson joyeuse.

IV. — Trois chœurs, de Henri Busser. a) Le Forêtier du bois joli; b) La Belle a vu son doux ami. Solistes: Mlle Germaine Picard, Marguerite Beaulieu, Laurette Delorme, Marie Pruneau. c) Jean du Rossignolet.

Accompagnateur: M. Armand Pellerin, B.M.

CONCERTS DU C.N.R.

La soirée de musique légère irradiée par les postes transcontinentaux du Canadian National il y a plusieurs semaines, a été si vivement goûtée et les demandes de la répéter, si nombreuses, qu'un autre concert composé surtout des œuvres d'Edward German et de Gilbert Sullivan, sera donné ce soir.

Des difficultés techniques imprévues ont forcé de retarder la première pièce historique composée spécialement pour le Canadian National par M. Meril Dennison. Cette pièce, qui repose sur le voyage historique de H. Hudson, sera jouée le 22 janvier, annonce M. E.A. Weir, directeur de la radio au Chemin de fer Canadian National. "La pièce basée sur la vie tragique de Mme de la Tour sera aussi retardée d'une semaine."

9.30 p.m. — Programme Armour. Programme détaillé: La Chanson du Toréador, de "Carmen", de Bizet, par l'orchestre; Danse du Kery, de Molloy, par un chœur; Extraits de la "Comtesse Maritza", de Kalman; Valse de "La Belle au Bois Dormant", de Tchaikowsky, par l'orchestre; Dans le Jardin du monastère, de Ketelbey, par un chœur; Barcelone, d'Adams, par l'orchestre; et Alléluia, de Youmans, par le chœur.

10.00 p.m. — Les Armstrong Quakers. Orchestre sous la direction de Don Voorhes. Programme détaillé: The One Girl, de Youmans; I Love Thee, de Grieg, par Lois Bennett, soprano, avec quatuor; Extraits de la "Princesse Dollar", par l'orchestre avec interludes de chant; Can't we be friends, de Swift, solo de contralto, par Mary Hopple; Il est un chant d'amour, de "Blossom Time", de Romberg, duo de ténor et de soprano.

4.00 p.m. — Concert d'orchestre



L'organiste italien Germani donnera un récital au poste WABC, du réseau Columbia, de 4 h. 30 à 5 h. mercredi après-midi le 21 janvier.

symphonique par l'orchestre du Curtis Institute of Music, de Philadelphie, sous la direction d'Emile Mlynarski. Au programme: Extraits de "Roméo et Juliette", de Tchaikowsky; solo de violon par Philip Frank, élève d'Efrem Zimbalist. Il jouera le premier, le quatrième et le cinquième mouvements de la symphonie espagnole de Lalo.

8.00 p.m. — Extraits d'opéras. Artistes: Adele Vasa, soprano; Barbara Maurer, contralto; Theo Karle, ténor; Crane Calder, basse, et l'orchestre symphonique Columbia.

10.00 p.m. — Chant et musique. Extraits du "Vaisseau Fantôme", de Wagner; Romance, de Rubinstein; Danse Hongroise, No 5, de Brahms; l'orchestre; Orientale, de Cui; Prélude de "Carmen", de Bizet; Le Choeur des Châteliers, de Franck; et Pan-Americana, de Herbert.

L'HEURE PROVINCIALE

Directeur de l'Heure provinciale: M. Edouard Montpetit; directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal.

Programme musical consacré à Massenet avec le concours de Mlle Geneviève Davis, de M. Paul Trottier et de l'orchestre symphonique dirigé par M. Edmond Trudel.

1. Causerie: "Productions du lait propre", par M. Albert Leduc, professeur à l'Institut agricole d'Okara. 2. Chant: "Manon". Air des Grioux ("Le rêve"), M. Paul Trottier.

3. Orchestre: "Phédre" (Ouvverture), orchestre dirigé par M. Ed. Trudel.

4. Duo: "Manon" (duo de la lettre), Mlle Geneviève Davis et M. P. Trottier.

5. Orchestre: Variations de la 1ère suite.

6. Chant: "Manon" (Air du premier acte), Mlle Geneviève Davis.

7. Orchestre: "Fête bohème" (scènes pittoresques).

8. Chant: "Manon" (duo): "Nous irons à Paris", Mlle Geneviève Davis et M. P. Trottier.

9. Orchestre: "Les Erryries" (extraits).

L'Heure provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, vendredi le 16 janvier.

PROGRAMMES DE JEUDI

Postes locaux
CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.
10.30 Ouverture de la Bourse.
10.45 Causerie en français sur le menu quotidien.

11.00 L'heure exacte et le menu quotidien, causerie en anglais.

11.15 Nouvelle. Température. Disques.

12.30 Bourse de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue.

1.15 Causerie de la Fédération des œuvres sociales de santé.

3.45 Clôture de la Bourse. Heure exacte.

5.30 H. Leonard et son orchestre.
6.00 Nouvelles. Température. Synopses de la soirée.
6.15 La ligue du Progrès civique.
6.30 Mercantile.

7.00 Prog. "Macdonald Blenders".
8.00 Concert de l'Institut Nazareth.
8.30 Concert "Supertest".
9.00 Orchestre Neilson Chocolate.
10.00 L'heure du C. N. R.
11.00 Résultats des parties de hockey, gracieuseté de la "Canada Motor & Cycle".
11.00 Orch. du Mont-Royal.

CFCF

11.00 Matinée musicale.
12.15 Programme maison Lasalle.
12.30 Déjeuner musical.
1.00 Bourse.
3.00 Programme de la salle Ross.
4.00 Programme Better Service.
5.00 Musique Hartney's Eventide.
5.55 Température, programme.
6.00 Heure du crépuscule.
7.00 Fermeture de la Bourse.
7.15 Programme de la Montreal Service & Sales Ltd.
7.30 Orch. de l'Hôtel Mont-Royal.
8.00 Les Boosters Buckingham.
8.30 Récital d'orgue.
9.30 Comédie.
10.00 Orchestre.
11.00 Rapport du hockey, température.

PROGRAMMES DE VENDREDI

Postes locaux
CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.
10.30 Ouverture de la Bourse.
10.45 Causerie française sur le menu quotidien.
11.00 L'heure. Menu quotidien, causerie anglaise.
11.15 Bourse. Nouvelles. Musicale Columbia.
12.40 Disques "Hit-of-the-Week".
12.00 Disques Columbia.
12.15 Programme de la "Commonwealth Shoe".
12.30 Rapport des bourses de Montréal et de New-York.
12.40 Récital d'orgue de la maison Jas. A. Ogilvie.
3.45 p.m. Clôture de la Bourse et heure exacte.
5.15 The dansant de l'Hôtel Mont-Royal.
5.45 Disques Columbia.
6.00 Nouvelles, bourse et pronostics météorologiques.
6.10 Conversation française.

6.30 Programme Marazza.
6.45 Programme Laberge-Chevalier.
7.00 Orchestre symphonique Philco.
7.30 Concert Colve LaFalle.
8.00 L'Heure Provinciale.
9.00 à 10.00 et de 11.00 à 12.00 p.m. ce soir, discours politiques de MM. Blain et Doyon.
10.00 L'heure de musique du Canadian Pacific.

CFCF
9.00 Programme Wentworth.
9.30 Programme Langelier.
10.00 Heure ensoleillée.
11.00 Mélodies matinales.
12.30 Ensemble du déjeuner.
1.00 Cotes de la Bourse.
2.00 Matinée musicale Layton.
3.00 Programme de la salle Ross.
4.00 Programme Better Service.
5.00 Musique Hartney's Eventide.
5.55 Température et programme.
6.00 L'heure du crépuscule.
7.00 Fermeture de la Bourse.
7.30 Le Petit Forum.
8.00 Orchestre du Mont-Royal.
9.00 Programme Ovaltine, CFCF, Toronto.

10.00 Récital de chant et de piano.
11.00 Heure et température.

La nationalisation de la radio
HAUT APPUI À LA "CANADIAN RADIO LEAGUE"

Ottawa, 15 — Douze présidents d'universités, plusieurs surintendants provinciaux de l'instruction publique et nombre d'organisations éducatives, ont écrit à la Canadian Radio League pour appuyer le système national de radiodiffusion selon M. Alan Plant, secrétaire de la ligue.

La conférence des universités canadiennes, la Société Royale du Canada et le Conseil National d'Éducation, pour ne mentionner que quelques organisations, sont en faveur de l'étatisation de la radio.

Les présidents et recteurs d'universités canadiennes en faveur du réseau national sont: le général sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill; Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Montréal; le R. P. Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa; sir Robert Falconer, président de l'Université de Toronto; le Dr R. C. Wallace, président de l'Université d'Alberta; le Dr Stanley Mackenzie, président de l'Université Dalhousie; le Dr G. J. Trueman, président de l'Université Mount Allison; le Dr A. H. McGreer, principal de Bishop's College; le Dr W. C. Murray, président de l'Université de la Saskatchewan et le Dr H. P. Whiddell, chancelier de l'Université McMaster.

L'opérette
La Société Canadienne d'Opérette reprendra ce soir au Monument National La Fille du Tambour-Major qui a obtenu un beau succès aux deux représentations de lundi soir et de mardi soir.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241)

"GIGLI"
Le roi des Ténors
chantera au Saint-Denis
LUNDI LE 19 JANVIER
Billets maintenant en vente
chez Lindsay et Archambault.
Prix: \$1.00 à \$4.00 (plus taxe).
Dir.: GOULET-PAGER

CONTRAT POUR
LE TRANSPORT DES
CORRESPONDANCES
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 27 février, 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No 2 de ST-ANICET, à commencer le 1er avril, 1931 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-ANICET et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR,
Administrateur de District,
Bureau de l'Administrateur de District,
Montréal, 14 janvier, 1931.

CONTRAT POUR
LE TRANSPORT DES
CORRESPONDANCES
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 27 février, 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No 1 de ST-ANICET, à commencer le 1er avril, 1931 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-ANICET et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR,
Administrateur de District,
Bureau de l'Administrateur de District,
Montréal, 14 janvier, 1931.

ANNONCES MUNICIPALES
AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

La nationalisation de la radio

HAUT APPUI À LA "CANADIAN RADIO LEAGUE"

Ottawa, 15 — Douze présidents d'universités, plusieurs surintendants provinciaux de l'instruction publique et nombre d'organisations éducatives, ont écrit à la Canadian Radio League pour appuyer le système national de radiodiffusion selon M. Alan Plant, secrétaire de la ligue.

La conférence des universités canadiennes, la Société Royale du Canada et le Conseil National d'Éducation, pour ne mentionner que quelques organisations, sont en faveur de l'étatisation de la radio.

Les présidents et recteurs d'universités canadiennes en faveur du réseau national sont: le général sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill; Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Montréal; le R. P. Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa; sir Robert Falconer, président de l'Université de Toronto; le Dr R. C. Wallace, président de l'Université d'Alberta; le Dr Stanley Mackenzie, président de l'Université Dalhousie; le Dr G. J. Trueman, président de l'Université Mount Allison; le Dr A. H. McGreer, principal de Bishop's College; le Dr W. C. Murray, président de l'Université de la Saskatchewan et le Dr H. P. Whiddell, chancelier de l'Université McMaster.

L'opérette
La Société Canadienne d'Opérette reprendra ce soir au Monument National La Fille du Tambour-Major qui a obtenu un beau succès aux deux représentations de lundi soir et de mardi soir.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241)

"GIGLI"
Le roi des Ténors
chantera au Saint-Denis
LUNDI LE 19 JANVIER
Billets maintenant en vente
chez Lindsay et Archambault.
Prix: \$1.00 à \$4.00 (plus taxe).
Dir.: GOULET-PAGER

CONTRAT POUR
LE TRANSPORT DES
CORRESPONDANCES
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 27 février, 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No 2 de ST-ANICET, à commencer le 1er avril, 1931 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-ANICET et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR,
Administrateur de District,
Bureau de l'Administrateur de District,
Montréal, 14 janvier, 1931.

CONTRAT POUR
LE TRANSPORT DES
CORRESPONDANCES
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 27 février, 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No 1 de ST-ANICET, à commencer le 1er avril, 1931 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-ANICET et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR,
Administrateur de District,
Bureau de l'Administrateur de District,
Montréal, 14 janvier, 1931.

ANNONCES MUNICIPALES
AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J. W. McConnell, No 1475 Ave des Pins O. pour permission d'emmagasiner la gasoline pour usage personnel sur le lot No 1722, subdivision 5, quartier St-André, No 1318 Des Cèdres.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 janvier 1931.

Les autos dans la province

Québec, 14 (D.N.C.). — 178,548 véhicules-moteurs sont actuellement enregistrés dans la province. En 1929, il y en avait 169,105. C'est une augmentation de 9,443 sur l'an dernier.

On peut constater par ces statistiques jusqu'à quel point l'automobile est devenue populaire en quelques années, si l'on tient compte qu'il y a 24 ans, soit en 1906, il n'y avait dans notre province que 167 automobiles. Aujourd'hui ce nombre a été porté à 178,548.

La plus forte moyenne d'augmentations sur les années précédentes a été enregistrée en 1911 et elle était alors de 139. La moyenne d'augmentation de l'année dernière sur 1929, a été de six.

Au cours de l'année 1929, on estime que 21,015 citoyens ont fait l'acquisition de véhicules, soit neuf usagés, tandis que l'année dernière 9,443 nouveaux propriétaires d'automobiles obtenaient des permis.

A Montréal-Est
La section Saint-Octave de Montréal-Est (Société Saint-Jean-Baptiste) tiendra son assemblée mensuelle ce soir à 8 heures 30, dans la salle de l'école Richard, 40, avenue Lelièvre, Montréal-Est.

Le conférencier du jour sera M. Jean-Marie Gauvreau, professeur à l'École Technique de Montréal, qui donnera une causerie illustrée de projections cinématographiques sur le meuble moderne et artistique.

Le public est invité. L'entrée est gratuite.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AU CONSEIL LÉGISLATIF

PÉTITIONS POUR BILLS PRIVÉS.
DEUX RAPPORTS. LA LOI
DES TUNNELS ET CELLE DES
CHÔMEURS NE SONT PAS
ADOPTÉES.

Québec, 15. — Le Conseil législatif a repris son travail, hier après-midi, mais n'a tenu qu'une courte séance sous la présidence de M. J. Nicol. Une quinzaine de pétitions pour bills privés ont été présentées et lues, entre autres les pétitions pour bills amendement des chartes des municipalités de Saint-Hyacinthe, des Trois-Rivières, de Grand-Mère, de Montréal, de Québec, de Lévis, de Verdun et de la Commission Métropolitaine de Montréal, des écoles catholiques de Montréal et quelques autres.

Une dizaine de bills ont subi leur première lecture et ont été inscrits sur l'ordre du jour pour la prochaine séance.

Deux rapports ont été déposés sur la table du greffier par M. Bryson, qui agissait au nom du leader de la Chambre, M. N. Pérodeau, qui était absent. Ce sont les rapports des statistiques et des dépenses des chemins de fer pour la dernière année fiscale.

LA CAMPAGNE HOOVER

UN APPEL AUX CHEFS DU PARTI
REPUBLICAIN

New-York, 15. (S. P. A.) — Le New York World a publié, hier, une lettre de M. Robert H. Lucas, directeur de l'exécutif du comité national républicain, aux chefs de région républicains du pays tout entier pour lancer la campagne de réélection de Hoover en 1932.

Dans une lettre datée du 24 décembre 1930, M. Lucas fait appel aux chefs du parti pour qu'ils "défendent le président" et qu'ils se joignent au comité national qui veut conduire "une campagne agressive, active, déterminée à partir d'aujourd'hui jusqu'à la fermeture des polls en 1932".

"Le président Hoover, dit encore la lettre, rompu aux affaires et à la direction des grandes entreprises, en dépit du chômage et d'une crise mondiale, a maintenu l'échelle américaine des salaires, ainsi que le "standard of living" américain, prévenu une panique financière nationale et assuré du travail à des milliers d'hommes et de femmes de toutes les localités du pays qui sans cela chômeraient maintenant parmi les chômeurs".

Feu M. Angus MacLeod

On mande de Saskatoon que M. Angus MacLeod, ingénieur du Canadien National, vient de mourir subitement. M. MacLeod habitait au numéro 856, avenue Hudson, Montréal ouest.

M. MacLeod surveillait la construction du nouvel hôtel du Canadien National à Saskatoon quand il a succombé à une attaque de pneumonie. Lui survivent: sa femme, May Elisa Jane Henderson, sa fille Marie et deux frères et deux sœurs qui habitent en Ecosse.

M. MacLeod était âgé de 52 ans. Sa dépouille mortelle sera inhumée dans le cimetière Mont-Royal.



AUBAINES

Choix de croisières offertes à des prix très avantageux

AUX BERMUDES

Départ de Montréal:
le vendredi 13 février 1931

Voyage avec escorte: 12 jours dont 4 en mer, 5 aux Bermudes, 3 à New-York

Tous frais de Montréal et retour — Cabines à deux, chambre avec bain aux hôtels, visites et excursions.

"DOMINICA"
et "NARISSA"

St-Thomas — Ste-Croix — Barbades — Trinidad et nombreuses îles

Départs de New-York
17-24 janvier — 7-14-28 février
7 et 21 mars
18 jours, aller \$135.
et retour

Dans tous les cas les paquebots servent d'hôtel.

Pour tous renseignements
SERVICE DES VOYAGES
LE DEVOIR
430, Notre-Dame Est
Tél. HARBOR 1241 Montréal

*Liste complète des croisières d'hiver gratis sur demande

LES FINANCES DU CANADA

LES REVENUS ORDINAIRES
BAISSÉS ET LES DÉPENSES
AUGMENTÉES — HAUSSE DE
LA DETTE

Ottawa, 15 (S.P.C.) — Les revenus ordinaires du Canada ont baissé de \$66,000,000 environ, durant les neuf mois terminés le 31 décembre 1930, en comparaison de la période correspondante de l'année 1929, d'après un bulletin officiel des finances, publié hier. Les revenus ordinaires furent de \$285,221,051 contre \$351,287,325. Ces chiffres couvrent la période écoulée entre le 1er avril et le 31 décembre 1930.

Les dépenses ordinaires ont augmenté de \$15,000,000 durant la même période. Au 31 décembre les dépenses étaient de \$280,722,205 comparativement à \$265,141,767 pour la même période en 1929.

Ce bulletin ne représente que les revenus et les déboursés, entrés aux livres du ministère des finances, à la date du 31 décembre 1930.

La dette nette du Canada a augmenté de \$44,533,801 durant cette période de neuf mois. Au 31 décembre 1930 elle était de \$2,193,748,531 tandis qu'au 31 décembre 1929 elle était de \$2,149,214,730.

Les revenus, durant la période couverte par le bulletin, se divisent de cette façon: les droits de douane perçus baissèrent de \$242,761,836 à \$104,645,516; les droits d'accise diminuèrent de \$52,130,123 à \$46,549,068; la vente des timbres d'accise a rapporté \$26,665,054 comparativement à \$45,222,282; les revenus de diverses taxes baissèrent de \$863,829 à \$737,239.

La taxe de l'impôt sur le revenu cependant a rapporté un peu plus que durant la période correspondante de l'an dernier. Les revenus de cette source furent de \$69,124,410 contre \$66,587,585.

Les dépenses augmentèrent ainsi: les pensions furent de \$29,288,334 contre \$26,958,828; les subsides aux provinces furent de \$11,211,946 contre \$8,295,354; les pensions et la santé publique occasionnèrent une dépense de \$6,610,624 contre \$6,094,908; pour le revenu national, les dépenses se montèrent à \$8,965,569 contre \$8,830,336; les dépenses des postes furent de \$21,818,372 contre \$20,113,606.

Les travaux publics ont occasionné une dépense de \$17,622,821 contre \$12,572,038. Le commerce et les échanges ont coûté \$4,539,838 comparativement à \$3,401,568.

Il y eut cependant diminution dans les dépenses pour l'établissement des soldats sur les terres. Elles furent de \$957,585 contre \$999,272. Celles du ministère de la défense diminuèrent de \$11,303,837 à \$9,224,267.

Les dépenses d'administration des terres de la Couronne et des parcs nationaux baissèrent de \$4,195,286 à \$3,934,966.

Foyers de placement

Québec, 15. — A une question posée par M. Aldéric Blain, hier après-midi, M. A. David, secrétaire de la province, a déclaré que l'on compte actuellement dans la province, depuis le 4 avril 1930, six foyers établis en vertu de la loi de préservation de l'enfance contre la tuberculose; que les messieurs suivants ont la direction de chacun de ces foyers de placement: MM. les abbés J.-B. Bazinet, de Sainte-Agathe; J.-A. Lajeunesse, de Sainte-Lucie; E. Denoncourt, Saint-Narcisse; E. Brunelle, de Sainte-Flore; J.-E. Gohier, de Saint-Sauveur, et l'abbé Thérien, de Val-Morin; que jusqu'à présent, cent-onze enfants non tuberculeux, mais menacés de le devenir, ont été placés; qu'aucune plainte n'a encore été portée à la connaissance des autorités contre l'exécution de cette loi.

L'Assemblée législative indienne

Nouvelle-Delhi, Inde, 15 (S.P.A.) — La quatrième session de l'Assemblée législative indienne s'est ouverte hier matin après que le président, Shanmukham Chetty, se fut débarrassé de tous les "piqueurs" du Congrès national panindien qui l'attendaient un peu partout sur son passage.

Trois représentants des parias, élus par l'influence du Congrès national panindien qui voulait protester contre le système actuel de gouvernement, sont maintenant parmi les députés. Comme ils sont des illettrés, ils ont dû prêter le serment d'office en répétant les paroles d'une formule que leur disait un des fonctionnaires de la Chambre.

M. Aug. Descarries au Collège Sainte-Marie

Rappelons aux communautés religieuses que c'est samedi prochain, le 17 janvier, qu'il y a la séance académique du Collège Sainte-Marie, le régal de piano de M. Auguste Descarries. Les anciennes élèves, comme les élèves actuelles, ne devraient pas manquer cette occasion d'entendre de fort belles œuvres exécutées par l'un de nos meilleurs pianistes. (Comm.)

Tirage

Le tirage de \$50 en or, organisé au profit de l'Association canadienne-française des aveugles inc., a eu lieu lundi soir, le 12 janvier; au-delà de 200 personnes étaient présentes.

Les numéros gagnants sont: no 16947, J. R. Mercure, 4151 Papineau; no 14104, Dolorès Sansoucy, 4228 Christophe-Colomb; no 2882, T. Lapalme, 7772 Drolet, série D; no 2841, George Kaine, Sorel; no 23587, A. Martel, 615 St-Jacques; no 9698, Roger Sansregret, 1837 St-Jérôme; no 8851, R. A. Archambault, 50, 18e avenue, Lachine; no 8610, Mme Léo Papillon, 4547 de Laroche; no 22673.

Les gagnants qui n'étaient pas présents au tirage sont priés de réclamer leur prix au bureau de l'Association, 904 Beaubien est. L'Association remercie tous ceux qui ont contribué à faire de ce tirage un succès. (Comm.)

QUESTIONS DE L'OPPOSITION

LA COMMISSION DES ASSURANCES
SOCIALES, LE BUDGET
DE LA COMMISSION DES LI-
QUEURS, LES REVENUS DES
PORTS, LES PAIEMENTS DES
MUNICIPALITÉS

Québec, 15. — Quelques avis de nouvelles interpellations ont été donnés par des membres de l'opposition. M. Blain s'informera de l'objet des études de la Commission des assurances sociales de Québec; cet objet se borne-t-il à l'établissement d'un système d'assurances sociales et de placement familial; sur quoi peuvent s'appuyer les membres de la commission pour étudier à fond toute la situation sociale de la province et recommander toutes les lois remédiatrices en ce sens; jusqu'où vont les pouvoirs d'enquête de la Commission.

M. Maurice Duplessis demandera quels ont été les revenus nets de la province provenant de la Loi des liqueurs depuis le 1er janvier 1929 jusqu'au 1er janvier 1931 inclusivement; aussi les revenus nets provenant des ponts Galipeault et Taschereau, de Batiscan.

M. Duplessis demandera aussi combien il a été payé à la province par les conseils municipaux ou les corporations municipales à l'occasion de tout acte qui doit être émis, certifié ou approuvé par le ministre des affaires municipales ou par un officier de ce département, de même que par le lieutenant-gouverneur en conseil au sujet des affaires municipales depuis le 1er janvier 1929 inclusivement jusqu'au 1er janvier 1931 inclusivement.

Chez les jeunes libéraux

Les élections de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal ont eu lieu hier aux bureaux de l'organisation centrale. Tous les candidats sont élus par acclamation. Le président de l'élection était M. Gustave Adam. M. Adolphe Gaudouy et M. Claude Prévost agissaient comme secrétaires. Voici quels sont les résultats: Jean Teller, président; Paul Labrecque, 1er vice-président; J.-Cléophas Guimond, 2ème vice-président; Louis-Philippe Gagnon, secrétaire; G.-Ed. Rinfret, trésorier; A.-A. Sénécal, organisateur; Armand Mayer et J. Albert Tardif, représentants de la division est; Denis Daoust et Guy Legault, représentants de la division centre; J.-D. Perreault et Roméo Desjardins, représentants de la division nord; A. Caron et Charles Perreault, représentants de la division ouest.

L'Association des éleveurs de lapins

Samedi, le 17 janvier, à 8 h. 30 p.m., à la salle de l'Union du Commerce, 1079, de la rue Berri, à Montréal, aura lieu l'Assemblée générale de l'Association, à laquelle tous les éleveurs, membres ou non, et leurs amis sont instamment priés d'être présents. Election des officiers de l'Association.

LA NAVIGATION

A BORD DU "MONTCLARE"

Saint-Jean, 15. — Lord et lady Willingdon s'embarqueront pour l'Europe à ce port, demain, à bord du "Montclare". Un secrétaire particulier et deux aides-de-camp les accompagneront.

A BORD DU "LADY SOMERS"

Halifax, 15. (S.P.C.) — M. F. A. Anglin, juge en chef du Canada, et Mme Anglin, partiront pour les Antilles, vendredi, à bord du "Lady Somers", de la Canadian National. Sir William Coaker, chef de l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve, sera aussi au nombre des passagers de ce paquebot.

NEW-YORK-HAMILTON

Liverpool, 15. — Le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, quittera ce port vendredi, pour New-York. Le 31 janvier, cet excellent paquebot inaugurera un service hebdomadaire entre New-York et Hamilton, Bermudes. On croit que ce service aura beaucoup de succès.

Mouvement des Paquebots

L'Ascania, de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax demain.

Le "Caledonia", de la compagnie Anchor, parti de Glasgow, arrivera à Halifax samedi.

Le "Montcalm", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean, samedi.

Le "Scythia", de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à Halifax samedi.

Le "Perland", de la compagnie Red Star, parti de Southampton, arrivera à Halifax mardi prochain.

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, parti de Saint-Jean, arrivera à Glasgow samedi.

Le "Cedric", de la compagnie White Star, parti de Halifax, arrivera à Liverpool lundi.

L'histoire de Law

La Société des Conférences de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales donnera, vendredi soir prochain, à la salle St-Sulpice, sa deuxième causerie de l'année.

M. Hector MacKay, docteur en sciences juridiques (Paris), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, sera le conférencier. Il exposera l'histoire de Law, de l'organisation et de la faillite de son système financier, avec quelle fièvre les spéculateurs d'alors s'enrichirent, avec quelle rapidité ils furent ruinés, quelles furent les causes de la débâcle, voilà autant de tableaux qui suggèrent d'intéressantes comparaisons avec le "krach" de 1929.

M. Ernest Guimont, c. s., assistant-gérant général de la Banque Canadienne Nationale, présidera.

Les auditeurs auront, de plus, l'avantage d'entendre M. Ludovic Huot, chanteur du Metropolitan Opera de New-York, dans plusieurs pièces de Thomas, Léoncavallo, De Crescenzo.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du samedi 15 janv. 1915

Dans un article intitulé "Solidarité impériale", M. Bourassa commente le discours du Trône prononcé à la session fédérale. Il en résume ainsi le sens: "Tout pour l'Empire tel est le mot d'ordre". Il fait ensuite observer que les "hommes d'Etat clairvoyants qui ont déterminé les obligations respectives de l'Angleterre et du Canada" ont "limité les devoirs du Canada à la stricte défense de son territoire", qu'ils ne se sont pas bornés à se réclamer de l'immunité coloniale, résultant du défaut de participation du Canada au gouvernement de l'Empire, mais qu'ils ont invoqué "surtout les conditions géographiques particulières du Canada, l'immensité de son territoire, l'étendue de ses frontières et le voisinage immédiat des Etats-Unis pour faire exempter le Canada de toute autre obligation militaire que celle de défendre son territoire." En terminant, il affirme que le Canada "a déjà fait plus de sacrifices que tout autre pays de l'Empire."

Les dépêches annoncent que les Russes se fortifient sur le Sty.

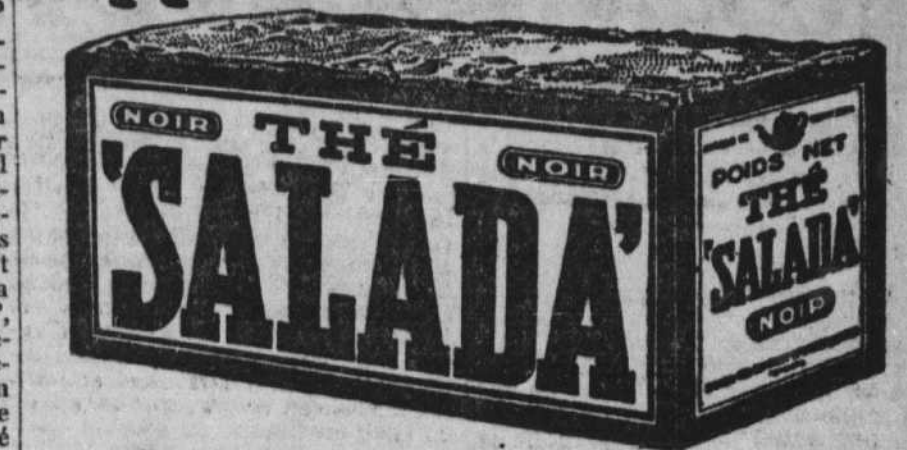
Petite vie des saints

15 janvier, Saint PAUL ERMITE

Paul naquit dans la Basse-Thébaïde en 229. A l'âge de vingt-deux ans, il pénétra dans le désert pour s'y soustraire, pensant-il, à la persécution de Dèce. C'était l'esprit-Saint qui l'y conduisait. La persécution passée, Paul avait trouvé tant de charmes à la vie solitaire et pénitente, qu'il demeura dans sa pieuse retraite. Il avait cent treize ans quand saint Antoine le découvrit.

On raconte que chaque jour un corbeau venait apporter au bon vieillard la moitié d'un pain; c'était sa ration quotidienne. Or,

Les Canadiens apprécient un bon thé



Se vend le plus et
toujours de plus en plus
'Frais des Plantations'

A tous ceux qu'intéresse le sort de notre jeunesse, une nouvelle brochure est offerte en vente — "UNE OEUVRE QUI S'IMPOSE".

L'unité \$ 0.25
La douzaine 2.50
Le cent 15.00

S'adresser à l'auteur: l'abbé Pierre Gravel, Thetford-les-Mines, P.Q.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est. Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

Maintenant en pleine action! La Vented'Elimination FASHION-CRAFT chez Lechasseur, ltée

Vêtements Fashion-Craft, COMPLETS, PARDESSUS
Articles pour hommes, Chapeaux, Bonneterie,

A REDUCTION variant de

20% à 50%

Tout est réduit — Tout est nouveau —
Tout est garanti:

COMPLETS

18.95 24.95 28.95 34.95 et 38.95

RARIS DE \$10. \$15. et \$20.

PARDESSUS

18.95 24.95 28.95 34.95 et 44.95

Tissus "Montagnac" et Isaac Carr 25%

DE RABAIS

NOS GRANDS SPECIAUX:

Chemises Tooke	Pyjamas	Chaus- settes	COMPLETS BLEUS 2 pantalons
Superbes des- sins. Coupes parfaites en BLANC et de FANTAISIE.	Beaux tissus Broadcloth en BLANC et rayés de FANTAISIE.	Cachemire an- glais, dessins sobres et nou- veaux. Belle pe- santeur. 9½ à 11½.	Sege tout laine. Modè- les simples et croisés, 34 à 44 (corpulent).
\$1.55 2 pour 3.00	\$1.95	.79	\$25. 2 pantalons

Ne tardez pas, venez le premier --- Profitez du choix

Lechasseur LIMITEE
281, rue S.-Catherine Est
une rue à l'ouest de la rue S.-Denis

Cessez de vous tourmenter à propos de l'hiver

LA Californie et le sud de l'Arizona

vous offrent, ainsi qu'à votre famille, des journées chaudes dans la solitude et sur une plage ensoleillée.

Chassez les soucis et soyez guilleret.

Golf, équitation, polo — à votre choix — et un tour d'auto nouveau chaque jour.

Le service de Santa-Fe est nettement supérieur. Vous êtes "tout le temps" sur les voies du Santa-Fe, depuis Chicago. Vous partez sur le Santa-Fe et arrivez sur le Santa-Fe.

Pullman quotidien de premier ordre sur le "Grand Canyon Limited" et les mardis et samedis sur le "CHIEF" pendant janvier et février.

Retenez dès maintenant vos places de Pullman.

S. CARLSON, agent de district des voyageurs
SANTA FE RAILWAY
212 Old South Bldg.
BOSTON, MASS.
Tél.: Liberty 7944 et 7945

Excursions "tous frais compris" à certaines dates, cet hiver.

LA VIE SPORTIVE

Une autre pour les Tecumsehs

Syracuse, 15. — Les Tecumsehs de London ont continué leur marche victorieuse hier soir en triomphant du Syracuse par un résultat de 6 à 2 dans une joute des séries de la Ligue de Hockey Internationale. Par cette victoire, les Tecumsehs sont montés en quatrième position dans le classement des équipes.

Alignement des équipes:
LONDON but Farrell
Stuart déf. Hughes
Hicks déf. Paddon
Pettinger centre Holm
Groh avant Markle
Quenneville avant Klein

Substituts:
London: Laughlin, Romnes, Goldworthy, Reinikka, Kuntz, Connors, Moore.
Syracuse: Brown, Huard, Pelangio, Teasdale, Fournier, McKnight.
Arbitre: Mike Rodden.

SOMMAIRE
Première période
1—London, Goldsworth 18.00
2—London, Holway 1.30
Punition: aucune.

Deuxième période
3—London, Moore 5.20
4—London, Moore 10.55
Punitions: Paddon, Pettinger, Klein, Moore, Holmes.

Troisième période
5—Syracuse, Brown 5.00
6—Syracuse, Paddon 1.00
7—London, Quenneville 4.30
8—London, Quenneville 1.30
Punition: aucune.

Vendredi soir à l'Arena

Avec les parties de vendredi soir, à l'Arena Mont-Royal, la Ligue Starr entrera dans la deuxième moitié de sa saison régulière. Jusqu'ici, le C. P. Ste-Hélène détient l'avantage de la première position avec une avance de quatre points sur son meilleur rival, le Rosemont, avec lequel il fit partie nulle lors de l'ouverture de la saison, par le résultat de 1 à 1. Ces deux clubs se rencontreront de nouveau vendredi soir dans la dernière partie au programme de la soirée. Sans doute que tous les fervents du hockey qui ont déjà assisté aux parties de la Ligue Starr, connaissent le jeu merveilleux du Rosemont. Il est certain que cette partie causera un vif intérêt chez tous les partisans du circuit du président A.-E. Saucier. Tous ont hâte d'assister à cette rencontre qui promet d'être très mouvementée. Chose étrange, c'est un joueur du Rosemont qui se trouve actuellement en tête de la liste des compteurs de la Ligue Starr. Le populaire joueur de défense du Rosemont, Bourcier, a compté quatre points pour sa part en plus d'un assisté qui le place un point en avant de Moore, rapide centre du C. P. Ste-Hélène. Le gérant Festeau du Rosemont veut à tout prix arrêter la marche victorieuse du C. P. Ste-Hélène qui fut jusqu'ici invincible, remportant cinq victoires consécutives. La première partie au programme de vendredi soir alignera le C. P. St-Stanislas contre le St-Viateur de l'Institut des Sourds-Muets tandis que la deuxième partie mettra en présence le Parc Champlain contre le Canadien Montgomerie.

LES DIX PREMIERS COMPTEURS

Bourcier, Rosemont	4	1	5
Moore, C. P. Ste-Hélène	4	0	4
Hills, Parc Champlain	3	1	4
Mantha, Parc Champlain	3	1	4
Tapin, C. P. Ste-Hélène	3	0	3
A. Caron, St-Viateur	3	0	3
D. Caron, St-Viateur	2	1	3
Hébert, Charbonneau	2	1	3
Longtin, C. P. St-Stanislas	2	0	2
Lamer, Canadien-Montg.	2	0	2

Les combats d'hier au Y. M. H. A.

Les combats de boxe disputés hier soir lors de la séance de pugilat au Y.M.H.A. ont donné les résultats suivants:

108 lbs — Leytman, Y.M.H.A., a remporté la décision sur Jartshore, du B. Corticelli, après une ronde supplémentaire.

108 lbs — J. Matte, B. Corticelli, a remporté la décision sur McLean, National.

112 lbs — Bergamo, Ste-Brigide, a remporté la décision sur Elaque, B. Cort.

120 lbs — Wise, Verdun, a remporté la décision sur Kennedy, B. Cort.

130 lbs — Morgan, Y.M.H.A., a remporté la décision sur Kelly, B. Cort.

130 lbs — H. Auger, Nat., a remporté la décision sur M. Denis, Ste-Brigide.

130 lbs — Goldenburg, Y.M.C.A., a battu H. Christener, Ste-Brigide.

147 lbs — Lane, Y.M.C.A., a mis Porteous, McGill, K.O. à la 3e ronde.

175 lbs — Druce, Y.M.C.A., a battu Fortin, Nat., à la 1ère ronde.

118 lbs — Phillips, Y.M.H.A., a remporté la décision sur son adversaire.

FORUM WILBANK 6131

CE SOIR A 8 H. 30
Montreal vs Canadiens

Places debout \$1.00 et \$1.25
Admission générale \$1.50
Taxe comprise.

Les joutes de ce soir

Voici les joutes qui seront disputées ce soir dans les séries de la Ligue de Hockey Nationale:
Montréal à Canadien
Américain à Ottawa
Toronto à Rangers
Boston à Chicago

LA LIGUE DES CHEMINS DE FER ET DU TELEPHONE

Le Pacifique Canadien a augmenté son avantage sur le Téléphone Bell dans la course au championnat de la Ligue de Hockey du Téléphone et des Chemins de Fer en remportant une victoire décisive sur le Northern Electric qu'il a battu par un résultat de 3 à 0 dans la première partie à l'Affiche au Forum, hier soir, tandis que dans la deuxième rencontre au programme le Bell a subi une défaite aux mains du Canadien National par un résultat final de 2 à 1.

Alignement des équipes:

C. P. R. Northern
Boulanger but Norton
Buswell défense Seale
Gervais défense Dixon
Scotland centre Tapp
Bryson aile Edgcomb
Hub. Wilson aile Keene
Gravel subs. Reeves
Boyd Proulx
Pagé Wheeler
Gaudette McMullen
Venner Farmer
Hébert Schults
Alexandre Macey

SOMMAIRE
Première période
1—C.P.R., Page (Buswell) 6.54
2—C.P.R., Buswell 9.6
Punitions: Buswell (majeure), Gaudette, Seale.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions: Topp, Gervais et Seale.

Troisième période

3—C.P.R., Brydson (Buswell) 18.22
Punitions: Gravel, Gervais, Edgcomb.

DEUXIEME PARTIE

C.N.R. Bell
Seed but Boyd
Powell défense Shearer
Mongeon défense Weir
Kerr centre O'Rourke
Kelly aile Thompson
Connolly aile Harnott
Halbert subs. Thibault
Kilby — Kelly
Lee — Grant
Hyndman — Valois
Gonwald — Anderson
Taylor — Terry

Sommaire

Première période
1—C.N.R., Kilby, Kerr 12.40
2—C.N.R., Connolly (Kerr) 1.25
Punitions: Harnott 2, Kerr, Weir.

Deuxième période

3—Bell, Ahearn 5.40
Punitions: Thibault, Powell 2, O'Rourke, Weir.

Troisième période

Pas de point.
Punitions: Powell 2, Halbert, Grant, Thibault, Thomson.

Arbitres: Campbell et Sauvé.

POSITION DES CLUBS

C. P. R.	4	1	0	8
Bell	2	2	1	5
Northern	1	2	2	4
C.N.R.	1	3	1	3

Les sorties du Montagnard

Voici le programme du club de raquetteurs Le Montagnard, jusqu'à la fin de la saison:

Le 14 janvier: Sortie à Cartierville, sous la présidence de M. Donat Lefebvre, départ au viaduc de la rue Saint-Denis, à 9h. a.m.

Le 25 janvier: Sortie au Bout-de-l'Île, sous la présidence des Vétérans du club, départ de chez M. J.-A. Morand, 1816 est, Ste-Catherine, à 9.00 a.m.

Le 8 février: Sortie à Varennes, sous la présidence de M. J.-H. Desjardins, départ à 9.00 a.m., au coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

Le 13 février: Assemblée mensuelle du club, à la salle de l'Union du Commerce, rue Berri, à 8h. 15 p.m.

Le 14 fév. — Voyage au Lac Supérieur.

Bart McCaffrey pour Art. Lesieur

Providence, 15 — Jean Dubuc, président du club de Hockey Providence, de la Ligue Canado-Américaine, a annoncé hier soir que Art. Lesieur, joueur de défense, allait rejoindre le Canadien, de la Ligue Nationale, et que les Rouges de Providence recevront Bart McCaffrey en échange.

Lesieur sera avec le Canadien ce soir pour sa partie avec le Montréal.

Jarry & Frères est en tête de la ligue

Près de quinze cents personnes ont été témoins des joutes disputées hier soir, à l'Arena Mont-Royal, dans les séries de la Ligue de Hockey Commerciale, alors que les clubs Jarry et Frère et Omer De Serres sont sortis victorieux, le premier triomphant du Montréal Light, Heat & Power par un résultat de 2 à 0 et le second en s'assurant la victoire sur le Canada Packers par un résultat de 1 à 0.

Dans l'autre partie à l'Affiche, les clubs Crane et Canada Cement ont fait joute nulle de 0 à 0.

Alignement des équipes:

Omer De Serres (1) Can. Packers (0)
Bricault but Burnett
Bennett défense J. McDonald
Ranger centre Armand
Gagné avant Ryan
Robert avant Griffiths
Bessette avant Griffiths

Substituts — Omer De Serres: Lanthier, Beaudry, Sullivan, Charon, Cardinal.

Substituts — Canada Packers: Laplante, MacArthur, Côté, Morin, Boily.

1ère période

Pas de point.
Punition: aucune.

2ème période

1—Omer De Serres-Bennett. 4.45
Punition: Ryan.

3ème période

Pas de point.
Punitions: Ryan, Bessette, Ranger, Sullivan, Armand.

DEUXIEME PARTIE

Crane Ltd. (0) Can. Cement (0)
Gagnon but Raymond
Welch défense Jukus
Kenny défense A. Dumais
McLuisten centre Alf. Dumais
Galbraith avant Quinn
Robertson avant Quinn

Substituts — Crane: Shibley, Desmaine, McDonald, Bell, Eckstein.

Substituts — Canada Cement: R. Dumais, Lapierre, Pollack, Durely.

1ère période

Pas de point.
Punition: Jukus.

2ème période

Pas de point.
Punition: Pollack.

3ème période

Pas de point.
Punitions: Bell, Shibley.

TROISIEME PARTIE

Jarry Frère (2) M.L.H. & Power (0)
Marlet but Dyer
Rivest défense Dupuis
Fowler défense O. Durand
Ethier centre Viau
Forbes avant P. Durand
Bélanger avant P. Tucker

Substituts — Jarry Frère: Walker, Jarry, Lamontagne, McLean, Bumbury.

Substituts — M. L. H. & P.: Cadotte, Lance, Smith, O. Tucker.

1ère période

Pas de point.
Punitions: Walke, Viau.

2ème période

Pas de point.
Punitions: Fowler, Tucker, Ethier.

3ème période

1—Jarry & Frère-Ethier 4.20
2—Jarry & Frère-Ethier 6.00
Punitions: McLean, Cadotte, Fowler.

Arbitre: Eddie Duclos.

POSITION DES CLUBS

Jarry & Frère	4	1	1	9
Crane Ltd.	3	1	2	8
Can. Cement	2	2	2	6
Can. Packers	1	2	3	5
Omer De Serres	1	2	3	5
M. L. H. & P.	0	3	3	3

Séance de boxe au National

C'est tout un groupe de champions qu'Eugène Brosseau mettra au programme de sa grande séance de boxe de lundi soir prochain, à la Palestre de l'A. A. Nationale.

On relève, en effet, sur le programme actuellement en préparation les noms de deux champions du Canada, trois champions de la province de Québec et trois champions de la ville de Montréal, compteurs: P. Mecteau, J. Killer, J. Pope, E. Morin, M. McLaglan, G. Guile, Joe Dunn, J. Thorval, F. Fiore, H. Auger, J. Deguire, L. Greco, etc.

Ces vaillants athlètes amateurs auront tous des adversaires dignes de leur faire face et les fervents de ce genre de soirée peuvent compter sur l'expérience et le dévouement de Brosseau pour leur faire passer une très agréable soirée.

Les officiers de la Commission athlétique de Montréal, ceux du National, ainsi que ceux de nos associations sportives locales ont promis d'être présents.

Ajoutons que tous les participants au programme ont des légions de supporters, et si on en juge par les demandes de billets réservés qui commencent à pleuvoir à la palestre, le nombre des spectateurs devrait être considérable.

Providence gagne

Providence, 15. — Les Rouges de Providence ont remporté une victoire décisive hier soir sur les Tigres, de Boston, dans une joute des séries de la Ligue Canado-Américaine. Les hommes du gérant Sprague Cleghorn ont vaincu leurs adversaires par un résultat de 4 à 1.

Gizzy Hart enregistra deux points pour les locaux tandis que Léo Gaudreault et Cook enregistrèrent les deux autres points des Rouges. Au cours de la deuxième période Eddie Burke, joueur de centre du Boston, s'est fracturé la mâchoire en tombant tête première sur la glace après avoir tenté de sauter entre Vail et Lesieur.

POSITION DES CLUBS

Springfield	15	2	0	30
Providence	11	4	4	26
Boston	7	13	0	14
New Haven	6	13	2	14
Philadelphia	5	12	2	12

LES SERIES DE LA LIGUE DES BANQUES

Paul Gagnon, l'un des plus rapides et l'un des plus brillants joueurs de la Ligue des Banques, sera de retour sur l'alignement de la Banque Canadienne Nationale lorsque celle-ci rencontrera les Banques Unies, demain soir, au Forum, lors de la séance hebdomadaire du circuit du président Jackson. Malade de la grippe, Gagnon n'a pu jouer avec son club la semaine dernière. Il est maintenant suffisamment rétabli pour reprendre son poste et c'est avec plaisir que les nombreux partisans de la Banque Canadienne le verront à l'oeuvre demain soir. Gagnon est à n'en pas douter l'un des plus effectifs porte-couleurs de l'équipe canadienne-française et sa présence stimulera sûrement ses camarades et inspirera une certaine crainte chez ses adversaires. Le populaire centre de la Banque Canadienne ne s'est vraiment pas fait justice depuis le début mais il est certain que lorsqu'il aura repris sa forme qui l'a rendu si fameux avec le St-François-Xavier, il sera extrêmement difficile à tenir en échec. Gagnon se propose bien de se signaler demain, de sorte que son exhibition sera suivie avec attention.

La Banque Canadienne ne sera toutefois pas encore au complet pour sa partie de demain car André Bourgoin ne sera pas à son poste. Le rapide allier souffre encore de la grippe et ne pourra se remettre à l'oeuvre avant la semaine prochaine. Tous les autres porte-couleurs du club seront à leur poste et c'est le souhait de tous les supporters du club de les voir aussi bien jouer que vendredi dernier. Contre la Banque de Montréal, les hommes du gérant Hart ont joué en champions, se montrant invincibles dans tous les départements. Il serait à souhaiter que le brillant jeu d'ensemble, qui a été si vivement remarqué au cours de la dernière joute, continue d'être pratiqué par tous car c'est l'une des principales clefs du succès.

Le club des Banques Unies n'est pas un adversaire à dédaigner. Le club du gérant Mireault n'est pas si inférieur aux autres équipes du circuit pour croire qu'il ne serait pas capable de causer une agréable surprise à ses partisans en faisant baisser pavillon à la Banque Canadienne. Les Banques Unies ne passeront certainement pas la saison sans remporter une victoire et leurs adversaires ne devront pas pêcher par excès de confiance car ils pourraient le regretter amèrement.

Les Banques Unies possèdent une excellente première ligne d'attaque avec Paul Armand, Copland et Willis. Ce sont là trois joueurs et rapides patineurs capables de faire belle figure contre n'importe quelle ligne d'attaque du circuit. Le gérant des buts, Gordon Perry, peut être comparé à n'importe quel autre de la ligue sans désavantage. La défense n'est pas régulière, jouant de bonnes et mauvaises parties. Les substituts sont le grand point faible de l'équipe. En somme, les Banques Unies possèdent une jeune équipe chez qui le seul défaut ou plutôt le principal handicap est le manque d'expérience et le manque de confiance. Cette équipe livrera sans aucun doute une belle lutte à la Banque Canadienne demain soir et les partisans des deux clubs devraient être là pour encourager leurs favoris à la victoire.

La Banque Royale fera face à la Banque de Montréal dans la première joute de la soirée.

Exposition canine

Parmi les juges qui feront l'adjudication des prix à l'exposition canine du 20 janvier prochain, au Drummond Medical Building Garage, 1414, rue Drummond, se trouveront trois vieilles figures familières de ce sport, Frank Stuart, W.R. Aitken et Wm. Ogden.

Frank Stuart élève des fox-terriers depuis quelques années, mais il est mieux connu comme éleveur d'épagneuls et de Saint-Bernard. Qui n'a remarqué il y a une quinzaine d'années des majestueux Saint-Bernard qui se trouvaient chemin Sainte-Catherine et faisaient l'admiration des passants!

M. Aitken est un importateur de trente ans d'expérience. Il a acquis une renommée avec Champion Hawes Broom, Leeds Idol et tant d'autres. Il a aussi élevé et importé des bassets allemands. Le dernier qu'il a possédé fut trouvé étranglé au bout de sa laisse un matin alors qu'il avait essayé de sauter par-dessus un mur. Comme cet accident se produisit vers le temps de l'armistice, les gens de l'entourage de M. Aitken disaient que le chien s'était suicidé! Aujourd'hui M. Aitken expose des terriers écossais et sa dernière importation est de toute beauté.

Wm. Ogden élevait et exposait des bouledogues anglais quand la majeure partie des exposants actuels n'étaient pas nés. Guineu Gold, Lady Beatty ont porté son nom au loin et de plus, comme il est considéré comme un gentilhomme, il devrait avoir de très grosses classes à juger.

Les entrées ferment samedi, le 17, chez le Dr J.-E. Villeneuve, M.V., 314, rue Dorchester ouest, L'Anse-au-Loup, et chez les Drs Etienne, 1225, rue Drummond, MARQUETTE 6792.

Au collège de Saint-Laurent

Les collégiens de Saint-Laurent mettaient une nouvelle victoire à leur crédit, dimanche dernier à l'Arena Laurentienne. L'équipe vaincue était celle des Patins Starr, actuellement en tête de la ligue Senior du Parc Lafontaine.

Aucun point ne fut compté dans la première période, malgré la persévérance de Gauthier, Marrier et Charland, qui tinrent constamment la rondelle autour des buts adversaires. A la deuxième, Tremblay donna l'avantage aux Laurentiens. Quelques minutes plus tard,



La DIXIE

FAIT APPRÉCIER DAVANTAGE

les sports... les réunions sociales... toutes les bonnes choses de la vie... Les Dixies, en effet, ont tout ce qu'il faut pour satisfaire les gens en quête d'une cigarette virginienne de qualité supérieure... elles sont douces, fraîches, odorantes... la première bouffée vous dit pourquoi on les désigne comme les cigarettes donnant le plus de plaisir à fumer au Canada... bien roulées, elles se fument donc bien!

LA CIGARETTE SUPÉRIEURE



COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

L. Marchand égalisa les chances, mais, aidé de Limoges, Tremblay déjoua E. Marchand une seconde fois. La dernière période fut de moins de plus de rapidité et de plus de rudesse. Le club des Parc Lafontaine joua avec une énergie désespérée. Hartenstein refusa d'être pris en défaut, Charland comptait dans un magnifique effort individuel, Lupien traversa toute la patinoire pour jeter la rondelle derrière E. Marchand.

Les réguliers du C. S. L. ont été poursuivis par la guigne et ont perdu de belles chances. Par contre, les substituts ont été effectifs. Tremblay en particulier, Lupien et Trudel ont été solides sur la défense. Bien que surpris une fois, Hartenstein a arrêté plusieurs coups dangereux. Les deux Marchand ont été les étoiles du Patin Starr: l'un a évité pour son équipe une défaite plus humiliante par sa merveilleuse tenue dans les buts; l'autre, solide à la défense, s'est signalé par ses courses dangereuses, et a sauvé son club d'un blanchissage.

Patins Starr

E. Marchand buts
L. Marchand défense
Dufresne centre
Hudon contre
Desjardins aile
Gibeault aile
Cossette subs.
Bilodeau subs.
Barsalou

Hartenstein
L. Marchand
Dufresne
Hudon
Desjardins
Gibeault
Cossette
Bilodeau
Barsalou

Première période

Pas de point.
Punitions: Marchand, Desjardins

Deuxième période

1—St-Laurent, Tremblay 6.45
2—Patins Starr, Marchand 13.00
3—St-Laurent, Tremblay (Limoges) 17.16

Punitions: Gauthier, Hudon, Charland, Gibeault.

C. S. L.

4—St-Laurent, Charland 13.21
5—St-Laurent, Lupien 18.00

Punitions: Dufresne, Bilodeau, Marchand, Gauthier, Trudel, Gibeault.

Arbitres: L'Heureux et Gasavant. Dimanche, les collégiens recevront le Crémazie, de la ligue indépendante.

Au Congrès de la Raquette à Québec



Le grand Congrès annuel de la Raquette qui, chaque année réunit près de 2000 adeptes de ce sport depuis longtemps en honneur chez nous, se tiendra cette fois dans la vieille cité de Champlain, les 31 janvier et 1er février prochains, coïncidant ainsi avec la tenue du grand Carnaval organisé sous les auspices de l'Association des Sports d'Hiver de Québec.

Près de cinquante clubs, venant de toutes les parties de la province, de l'Est d'Ontario et des états de la Nouvelle-Angleterre, prendront part à ce grand congrès qui promet de faire époque.

A l'occasion de ces importantes assemblées sportives, le Pacifique Canadien a organisé, avec le concours des raquetteurs, quelques trains spéciaux qui conduiront les joyeux larons à Québec, à des prix exceptionnellement réduits. Ces convois seront formés en Nouvelle-Angleterre, à Montréal, à Ottawa et autres endroits, et comporteront un matériel roulant de premier ordre qui assurera à tous le maximum de confort.

Il ne faut pas de doute, qu'avec les facilités offertes par le Pacifique Canadien, un grand nombre de raquetteurs des principaux centres de la province, tels que Hull, Valleyfield, St-Jean d'Iberville, St-Jérôme, Joliette, Sorel, Trois-Rivières, etc., profiteront de cette aubaine pour assister à ce grand congrès international.

A leur arrivée à Québec, les raquetteurs se formeront en procession et paraderont jusqu'au Château Frontenac, qui sera le centre de ralliement durant le congrès. Pour cette occasion, la direction de la grande hôtellerie a consenti des prix spéciaux aux raquetteurs qui y séjourneront.

Un programme fort élaboré, dont nous donnons ici la substance, a été tracé pour la durée du congrès:

Vendredi le 30—Marathon de 18.

Publicité L'EXPOSITION DU MONT-ROYAL

L'exposition de publicité qui se termine aujourd'hui à l'hôtel Mont-Royal a dépassé les espérances du Club de Publicité de Montréal qui l'a organisée. La grande salle de bal de l'hôtel et les couloirs adjacents sont remplis à capacité des expositions les plus diverses.

Pour que la circulation soit plus facile, on a adopté un système très ingénieux qui ressemble à un labyrinthe, excepté qu'on ne peut pas s'y égarer. Mais là où l'on risque de s'égarer pour de bon c'est lorsqu'on entreprend de donner un compte rendu de cette exposition. Aussi, nous bornerons-nous à quelques notes générales, évitant surtout de nommer quiconque des exposants, étant donné que l'espace et le temps nous manquent pour parler de tous.

Il faut d'abord dire que la grande majorité des articles de publicité sont des imprimés: quotidiens, magazines, brochures, calendriers, cartes à jouer et autres, feuillets, étiquettes, formulaires de chèques, en-têtes de lettres, etc., etc. De ces annonces, deux surtout nous ont frappé: celle des quotidiens de l'Ontario, qui exposent une carte de cette province, où les quotidiens sont indiqués à l'endroit où ils sont publiés par de petites lampes électriques; et celle d'un journal italien du pays qui expose une carte du Canada, sur laquelle, à l'endroit où il a des lecteurs, sont indiqués par des épingles à têtes rouges; ces épingles sont reliées par une corde rouge qui parcourt tout le pays, et dont le réseau est à certains endroits très serré.

La deuxième catégorie, dans l'ordre du nombre, ce sont probablement les photographies, les rotogravures et les dessins, ceux-ci se subdivisant en éssins dits commerciaux ou prime art moderne, et en éssins proprement dits c'est-à-dire d'art tout court. Ces éssins et photographies annoncent toutes sortes de choses, des édifices neufs dont les bureaux sont à louer, des voitures de sûreté, des hôtels, des endroits de villégiature et de tourisme, des voyages et croisières; toutes les scènes de la vie d'aujourd'hui, depuis le somnambulisme jusqu'à la lutte fébrile des réclames qui recommandent ce genre de publicité nous disent — et nous le croyons bien après avoir vu ce qu'on fait dire à l'image — qu'un portrait vaut mille mots et que les "photographs tell the story".

Il y a mille objets qui concourent à la publicité et qui sont annoncés: des machines à adresser et à polycopier, des encres et peintures et autres matériel d'art, des dictaphones, du matériel d'imprimerie et des procédés d'impression, des boîtes de luxe et d'emballage, des cadres et mille autres choses.

Il faut mettre à part les enseignes lumineuses de tous genres où le gaz néon donne tous les effets imaginables. On peut voir aussi des enseignes métalliques, et à ce propos nous nous permettons d'attirer l'attention de la voirie provinciale sur une plaque fabriquée pour la voirie ontarienne: c'est une sorte d'échelle portant en gros chiffres le numéro de la route et surmontée d'une couronne; on pourrait peut-être avoir une plaque de ce genre enguirlandée de "Je ne sours" et qui, serait plus élégante que les poteaux peints, et peut-être pas plus coûteuse parce qu'elle est plus durable.

Une série de cinquante grands cahiers à couverture orangeée est exposée par la Direct Mail Advertising Association. On a choisi cinquante campagnes de publicité directe par la poste les cinquante qui ont eu le plus de succès. Chacun de ces cahiers contient toutes les lettres, circulaires, échantillons et brochures d'une campagne: c'est certainement, du point de vue publicitaire, le principal document de l'exposition. Le ministère des postes ajoute à cette publicité en signalant les conditions avantageuses faites à la publicité postale et en rappelant que la poste ne se ferme jamais devant le facteur.

Après avoir fait le tour de la salle, il faut monter un escalier pour sortir; en haut de cet escalier, on se trouve devant un panneau d'outils de la musique. C'est une démonstration de ce que la radio peut faire de la musique en disque. Cet appareil reproduit des disques fa-

bricqués spécialement pour la radio. Ils sont beaucoup plus grands que les disques ordinaires de phonographes, tournent à raison de 33 tours et 1-3 par minute au lieu des 78 tours des disques ordinaires, et leur reproduction dure de 10 à 15 minutes au lieu de quelques trois minutes dans le cas des disques ordinaires. Ils sont fabriqués avec grand soin et le matériel très dur, et les aiguilles dont on se sert — qui sont plus dures que les aiguilles de phonographes — s'usent pendant les 30 premières secondes au point du meilleur rendement et gardent ce rendement jusqu'à la fin du morceau.

Cette musique en conserve, en autant que nous avons pu en juger, vaut beaucoup mieux que la moyenne de nos programmes radiophoniques de chant et de musique instrumentale. Avec ces disques on peut entendre à très bon compte les meilleurs musiciens presque aussi bien que s'ils jouaient devant le microphone. Plusieurs postes canadiens, dont CFRB, de Toronto, sont autorisés à donner de cette musique pendant quelques heures chaque semaine après 7 heures et demie du soir, heures limitées de la reproduction des disques ordinaires. Ces postes s'attendent, paraît-il, à obtenir à la prochaine session, une plus grande marge pour la production de ces disques.

Un peu plus loin, presque à la sortie, on peut voir dérouler des films industriels très intéressants. Le Club de Publicité de Montréal a donc fait un très grand succès d'une innovation, car cette exposition est la première du genre à Montréal: elle ne se prête pas à autant d'éclat ni à autant de bruit qu'une exposition générale, mais elle donnera sans doute beaucoup de fruit en ce sens que le relèvement du niveau de la réclame ne peut qu'aider à hausser le niveau du goût de la population en général.

C.-P. S.

Cette ligue veut des fleurs partout

La ligue d'embellissement de la ville s'est réunie hier midi, à l'hôtel Windsor, pour entendre les suggestions faites par des personnes d'expérience sur les différentes manières de préparer un programme ayant comme but d'embellir les maisons en y mettant des fleurs.

Il est question d'organiser un concours avec récompenses pour ceux qui obtiendraient les meilleurs résultats. Il y aurait une section pour les adultes et une section pour les enfants.

Le but de ce concours serait de stimuler l'intérêt des amateurs de jardins, surtout parmi les enfants d'écoles qui peuvent s'amuser utilement de cette manière pendant les mois de vacances.

La réunion était sous la présidence du Dr Milton Hersey, président de la Ligue d'embellissement de la ville.

L'appel d'Astroff rejeté

La Cour d'appel a confirmé hier la sentence portée en 1929 contre Harry Astroff, alias Astroffsky, alias Wilson, condamné à sept ans de pénitencier en Cour d'assises pour avoir eu des drogues en sa possession. Ce fut une des causes les plus intéressantes amenées devant les tribunaux par la gendarmerie à cheval et l'escouade des narcotiques du ministère de la santé nationale. C'est le chef de cette escouade, M. Francis Cowan, qui porta plainte contre Astroff en février 1927, mais il ne fut arrêté qu'en juin 1929 par la police de New-York. Il subit deux procès consécutifs, en décembre 1929 et en février 1930: le jury ne fut pas d'accord au premier procès, mais il fut trouvé coupable au deuxième et condamné à sept ans de pénitencier par M. le juge Wilson.

Feu Elie Jobin

Le service anniversaire de feu Elie Jobin, autrefois manufacturier de chaussures de Québec, sera chanté samedi prochain, le 17 janvier courant, à 8 heures, à l'église du Saint-Enfant Jésus du Mile-End, paroisse où demeurent actuellement la plupart des membres de la famille du défunt.

Parents et amis sont priés d'y assister.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNTHÉTIQUES DES BRIQUETEURS
Le syndicat catholique des briqueteurs a adopté à sa dernière réunion une résolution de sympathie à l'endroit de M. Joseph Pouliot et à sa famille, à l'occasion du décès de M. Jos. Pouliot, survenu le 7 janvier. Le défunt était membre du syndicat des briqueteurs, de même son fils, M. Joseph Pouliot.

Le syndicat, ayant fait diligence pour servir aux héritiers l'indemnité syndicale au cas de décès, a reçu de M. Pouliot, fils, une lettre de remerciements qui souligne la promptitude du syndicat à verser cette indemnité.

CERCLE LEON XIII
Le Cercle Leon XIII se réunit ce soir, à la saie no 5, Edifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Cette séance marque la reprise des réunions régulières, pour l'année 1931. M. Gérard Tremblay, secrétaire général, sera le conférencier. Il traitera de la nouvelle loi des assurances sociales françaises. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

ASSEMBLÉES DE VENDREDI
Auront lieu à l'Edifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est, les assemblées suivantes, vendredi soir:

Syndicat des briqueteurs; Association des latteurs en métal; Section no 5, des tailleurs de cuir du syndicat des cordonniers.

Le programme de M. Baillargeon

LE COMMISSAIRE INDUSTRIEL DE MONTREAL L'EXPOSE DEVANT LE BOARD OF TRADE

M. J.-B. Baillargeon a fait connaître hier soir devant la section d'immeuble du Board of Trade le programme qu'il s'est tracé comme commissaire industriel de la ville de Montréal. Ses principales fonctions, dit-il, sont de diriger le mouvement vers Montréal, de faire de la publicité aux marchandises canadiennes et d'amener de nouvelles industries à Montréal. Il demande-bien tôt le concours d'un comité consultatif des principaux industriels de Montréal. Son budget n'est que de \$50,000, et il n'est pas sûr qu'il soit voté de nouveau, mais il est évident qu'il recevra davantage et que le poste deviendrait permanent. Alors que certaines villes américaines dépensent jusqu'à \$0.51 par tête pour faire de la publicité et attirer de nouvelles industries, Montréal ne dépense que cinq sous par tête.

En réponse à une question, il répond qu'il favorisera une enquête sur les industries existantes et possibles à Montréal; il croit savoir que le Board of Trade a conduit une enquête de ce genre en 1928-29, une enquête qu'il serait relativement facile de mettre à date. M. Joseph Versailles demande ensuite si on l'intention de diviser la ville en zones industrielles et zones résidentielles. M. Baillargeon répond que si l'on conduit une enquête industrielle les ingénieurs qui en seront chargés travailleront nécessairement en collaboration avec les membres de la commission d'urbanisme.

Dans l'Est

LA QUESTION DU NOUVEAU PONT — LE TRAMWAY

L'Association des hommes d'affaires de l'Est a tenu hier soir, sa réunion à la salle des Chevaliers de Colomb de Maisonneuve. M. Hormidas Lambert a parlé de la nécessité d'un pont sur la rivière des Prairies entre Saint-Vincent de Paul et Montréal-Nord, ce qui contribuerait au développement de Maisonneuve. Ainsi, les cultivateurs de Laval et de Terrebonne pourraient se rendre au marché de Maisonneuve par le boulevard Pie IX. On vient de demander au premier ministre, la construction de ce pont dont le coût serait d'environ \$500,000; on a suggéré d'utiliser pour cela une partie de l'argent voté pour remédier au chômage. Il suffirait ensuite d'une entente entre les municipalités intéressées pour fixer la part de chacune. Les membres de l'Association ont décidé d'agir et M. Saint-Père, député fédéral, a promis son concours ainsi que les échevins Lalancette et Lalonde.

L'autre question discutée hier soir, fut celle du service de tramways dans l'Est. M. J.-O. Cordeau a lu un article d'un journal qui accuse la Compagnie des tramways de donner un mauvais service à l'Est afin de diriger les acheteurs de l'Est vers les grands magasins anglais de l'Ouest. Il est à peu près temps, conclut M. Cordeau, que les marchands de l'Est s'entendent pour faire respecter leurs droits. Plusieurs membres ont parlé de la question, mais tous ont renchéri sur les paroles de M. Cordeau. L'Association a décidé de travailler énergiquement pour obtenir une amélioration du service des tramways dans l'Est.

La "profession" de croque-mort

Le recorder - Simple a renvoyé une plainte portée par la ville contre un entrepreneur de pompes funèbres, M. A. Blythe Bernier, en laissant entendre que l'occupation de "directeur de pompes funèbres et d'embaumeur" tient plus de la "profession" que du "métier" et qu'un établissement du genre dans une maison privée de la rue Sherbrooke ouest ne vient pas en contravention avec l'article 488 des règlements municipaux qui défend les établissements commerciaux, rue Sherbrooke ouest.

Le recorder a prétendu que l'article 488 n'est pas fait pour protéger l'aspect résidentiel de la rue Sherbrooke ouest. Comme l'établissement de l'accusé était dans une maison privée et qu'il n'y avait aucune enseigne extérieure, le recorder



Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine — Demontigny — St-André — St-Christophe — Plateau 5151

Gracieuses toilettes

Pour l'après-midi ou le soir

Robes d'après-midi à manches longues, jupe à environ 10 à 12 pouces de terre. Plusieurs en crêpe plat d'un mat très en vogue. D'autres en georgette et dentelle et les tissus légers si en vogue. Choix de brun, vin, bleu Madeleine, vert et noir. Robes du soir en crêpe satin très lustré dans les teintes délicates de pêche, bleu poudre, vert Nil, ainsi que noir, mais et mauve. Jupe très longue, taille princesse. Plusieurs avec demi-cape sur les épaules. Tailles 14 à 20 et 38 à 44.

DEUX BAS PRIX TRES SPECIAUX

4.89 et 8.89

Tous nos manteaux d'hiver

offerts demain à prix de rabais

Manteaux de haute nouveauté, la plupart récemment achetés des manufacturiers les plus en vue. Vous y trouverez tous les détails de la mode actuelle. Corsage blousant et ceinture étroite d'après MAGGY ROUFF; taille princesse telle que favorisée par LOUISE BOULANGER; luxueuses garnitures de fourrure qui rendent les modèles de MARTIAL & ARMAND si populaires.

Tailles: 14 à 20 ans, 34 à 44.

Prix ord. 25.00 à 35.00. Spécial, chacun.

19.50

Prix ord. 35.00 à 54.00. Spécial, chacun.

29.95

DUPUIS FRERES — au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

der a renvoyé la plainte contre Bernier.

Le cas de Speyer

Adolphe Speyer, trouvé coupable par la Cour des sessions d'avoir pratiqué la contrebande, a vu son appel rejeté devant la Cour d'Appel, hier après-midi.

Ses avocats avaient prétendu que la commission nommée pour aller interroger certains témoins à New-York avait fait rapport à la Cour mais que l'enveloppe contenant les dépositions avait été ouverte contrairement à ce que dit l'article 387 du code de procédure civile. On a prouvé que le greffier de la Cour avait ouvert l'enveloppe adressée à son tribunal mais qu'il n'avait pas touché au contenu, si ce n'est pour le mettre sur son bureau. C'est donc en parfait état qu'il était parvenu aux avocats de la défense, et le juge a maintenu le jugement rendu précédemment contre Speyer.

Gigli chantera lundi à Montréal

Beniamino Gigli, le grand ténor italien qui doit donner un récital lundi prochain, 19 janvier, au théâtre Saint-Denis, sous la direction de MM. Goulet et Pager, est peut-être le seul ténor qui, à l'heure actuelle, est à la fois un ténor lyrique et un ténor dramatique, comme on l'a habitude de les distinguer. Il a remporté des succès égaux dans les deux genres et son programme de lundi permettra d'en juger.

Le même soir une jeune artiste de grand talent: Mlle Kathryn Newman, se fera entendre. On nous promet à son sujet d'agréables surprises.

Les producteurs de fruits

REUNION ANNUELLE LES 20 ET 21 JANVIER
Les producteurs de fruits de toutes les parties de la province de Québec vont se réunir à l'hôtel Queen's les 20 et 21 janvier pour leur 37ème réunion annuelle. Cette assemblée réunira les membres de l'Association des Producteurs et Producteurs de Fruits de la Province de Québec.

La première séance commencera à 10h. 30 mardi, le 20 janvier, alors que M. R. E. Robinson, employé du gouvernement pour la classification des fruits, donnera une démonstration sur le classement des pommes A 11h. 30, conférence du Dr H. W. Dye, de Middleport, et à 12h. 30, déjeuner. M. Tom Birss, gérant du terminus pour le C.N.R., expliquera les plans du nouveau terminus pour les fruits à Montréal.

Dans l'après-midi, M. F.-L. Godbout fera une conférence à la section anglaise. Le président E. N. Brown donnera ensuite un aperçu des activités de la Société au cours de l'année qui vient de s'écouler. A trois heures, M. C. E. Petch, entomologiste du Dominion, donnera une conférence sur les moyens de détruire les insectes nuisibles dans les vergers. M. L.-P. Deslongchamps, de la Coopérative Fédérale, parlera de ce qu'il a fait cette association pour le bien des producteurs de fruits.

La section française, qui tiendra ses assemblées simultanément, aura comme conférenciers MM. Georges Maheux, Albert Gosselin et L.-Emile Cadioux. Le soir, à huit heures, il y aura assemblée conjointe des deux sections alors que M. G.

E. McIntosh, commissaire fédéral pour les fruits, parlera de la question des marchés au coup de l'année dernière.

Mardi, on procédera à l'élection d'un nouveau bureau de direction pour la Société. Dans l'après-midi, il y aura encore des conférences par des experts dans la culture des fruits.

A la mairie des Trois-Rivières

LES CANDIDATURES — M. BIGUE CONTRE M. DUPLESSIS

Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — La mise en nomination des candidats à la mairie pour donner un successeur à feu le maire Arthur Bettez se fera le 26 janvier prochain et le scrutin, si nécessaire, aura lieu le 2 février. Jusqu'ici aucun candidat n'est entré en lice. M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, auquel une délégation a offert la candidature à décliner en déclarant que son état de santé ne lui permettait pas d'accepter une charge nouvelle. Chez les libéraux on mentionne comme candidats à la mairie les noms de l'échevin Robert Ryan, leader du conseil, de MM. Norman Labelle et Jos.-L. Fortin, tous deux marchands. Il est aussi question, en dehors des milieux politiques, de M. G.-H. Robichon, avocat, défait en 1923 par le feu maire Bettez.

L'activité est très vive dans les milieux libéraux. Le nom de M. Wilfrid Giguère est mis de l'avant pour la prochaine élection fédérale dans le comté. Il est aussi question de Mre Philippe Bigné, c.r., associé du sénateur Bureau, comme adversaire de M. Maurice-L. Duplessis, aux prochaines élections provinciales.

Contre le projet d'assurance d'Etat

Le conseil du Board of Trade de Montréal s'est prononcé hier contre le projet d'assurance d'Etat pour l'indemnisation des ouvriers, à sa séance d'hier après-midi alors qu'il a adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement provincial de ne pas passer une telle législation tant qu'une commission indépendante et compétente n'aura pas fait une enquête sur l'opportunité de l'introduction d'une telle mesure dans les statuts de la province.

Asphyxiés

Le gaz s'échappant d'une fournaise dont le tuyau s'était brisé a sérieusement incommodé six personnes et a failli asphyxier sept familles entières, hier après-midi, vers trois heures, avenue Esplanade.

Ceux que la fumée toxique a partiellement asphyxiés ont été traités sur les lieux d'abord puis envoyés à l'hôpital Royal Victoria. Ce sont des Juifs du nom de Wachtfogel et de Brightman.

C'est Mme A. M. Lightstone, qui occupe un logement dans la même maison, qui a donné l'alarme aux autres locataires lorsqu'elle a senti les premiers effets de l'asphyxie. Elle trouva la famille Wachtfogel inconsciente et Mme Brightman et sa fille dans un état semblable. Le Dr Coupal, mandé en toute hâte, donna les premiers soins aux victimes.

On les a gardés à l'hôpital sous observation mais le danger est tout à fait passé.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi — disait La Fontaine

Notaires HARBOUR 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. Uptown 4985
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C., I.E.
Bacheliers en arts et sciences
Droit, Médecine, Pharmacie,
Art Dentaire
Cours classiques, commerciaux,
leçons privées
1418 RUE SHERBROOKE OUEST

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE

306 STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL
Fondé 1895. Cours Commercial complet en anglais; Sténographie Française et Anglaise; Dactylographie; Conversation anglaise. Cours individuels jour et soir. Visite sollicitée. Catalogue gratis.
Fred. Donald Caza, B.A., Prin. Tél. Lancaster 8378

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous — La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

EMPLOI DEMANDE

Jeune fille, 17 ans, sérieuse, demande emploi dans petite famille, dans Remont. CH. 5642 après 8 h. p.m.

Décisions de la Cour d'appel

Voici, au complet, les décisions rendues hier par la Cour d'Appel siégeant à Montréal:

Hotte vs Le Roi, appel rejeté avec dépens;

Létourneau vs Laurier, appel rejeté avec dépens, le juge Dorion dissident;

Hammond vs Le Roi, appel maintenu, et accusation levée;

Hutchison et Ross vs The Royal Institution for the Advancement of Learning (Université McGill) appel rejeté, le juge Bond dissident;

Laframboise vs Proulx, jugement remis à plus tard;

Lavigueur vs Le Roi, appel rejeté avec dépens;

Gordon vs Vineberg, appel rejeté avec dépens, jugement pour la somme de \$226;

Choinière vs Demers, appel maintenu avec dépens;

Hébert vs Bissonnette, appel rejeté avec dépens;

Bank of United States vs Ross, appel rejeté avec dépens, les juges Thellier et Guérin dissidents;

Mathis vs Adams, appel maintenu avec dépens;

Beaulieu vs Aubut, appel rejeté avec dépens;

Standard Cab vs Argyrakis, appel rejeté avec dépens, le juge Dorion dissident;

Crown Trust vs Perrin et Duhamel, appel renvoyé avec dépens;

Bouvier vs Fee, appel renvoyé avec dépens, les juges Thellier et Dorion dissidents;

Speyer vs Le Roi, appel renvoyé

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal No D-81087

Cour Supérieure

MENDOZA LANGLOIS, courtier d'immeubles des cité et district de Montréal, Demandeur

VS — THE LAND AND LOAN COMPANY, un corps politique et incorporé avec son bureau à Montréal d'après sa charte, Défendresse.

Il est ordonné à la défendresse de comparaître dans le mois.

Montréal, 14 janvier 1931.

F. DEPATIE, Député-Protonotaire

Casgrain, McDougall & Demers, Procureurs du demandeur.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

La loi de faillite

Dans l'affaire de "OSCAR BOYER", 1824 Ave. de l'Église, Montréal.

Avis est par les présentes donné que Oscar Boyer, de Montréal, a le treizième jour de janvier 1931, fait session autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'hon. J. Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 22ème jour de janvier 1931, à DIX heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Daté à Montréal, ce 14ème jour de janvier 1931.

J.-O. BONNIER, Gardien

122, rue St-Jacques Ouest, HARBOUR 0063.

avec dépens;

Astroff vs Le Roi, appel renvoyé avec dépens;

Desroches vs Salvail et la Cité de Montréal, appel maintenu avec dépens.

Feu M. T.-J. Denman

Thomas James Denman, depuis plusieurs années manufacturier de meubles et fondateur de la compagnie Denman and Sons, est décédé hier à la résidence de sa fille, Mme A. W. Kilgour, 3649 rue Durocher, à l'âge de 68 ans.

Il était né à Londres, Angleterre, mais était venu ici tout jeune pour s'y fixer.

CHEZ LES ACADIENS de la LOUISIANE

Voyage organisé et dirigé par le "Devoir"

via Canadien National — Illinois Central — Southern Pacific

Départ de Montréal: dimanche, 12 avril 1931

Retour: mardi 28 avril — Billet valide jusqu'au 15 juin

A l'aller, le long du Mississippi, sur les traces des pionniers de la Nouvelle-France

Visite de CHICAGO, ST-LOUIS, le fort de CHARTRES, VICKSBURG, NATCHEZ, la NOUVELLE-ORLEANS et CINQ JOURS au pays LOUISIANAIS d'EVANGELINE.

Au retour, en paquebot, par le golfe du Mexique et l'Atlantique jusqu'à New-York

Retour facultatif par toutes routes

PRIX DE MONTREAL ET RETOUR: 16 JOURS

Lit \$183. Compartiment à 2, \$225.

Lit du haut \$195. par personne

Lit du bas \$230. par personne

Billets à prix spéciaux de toutes les gares du Canada et des Etats-Unis